

HORIZONS

Magazine mensuel

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 020 / 1^{er} Mars 2022

prix: 100 MRU

L'orpaillage... La Sécurité d'abord





Programme du Président de la République : **Appui aux exploitants artisans de l'or**

4

6 **Le directeur général de Maaden Mauritanie :**
**« Depuis sa création, Maaden s'est investie activement
en faveur de la sécurité des exploitants artisanaux »**

9 **Sécurité des orpailleurs :**
Une préoccupation majeure

12 **Dimension environnementale du traitement des résidus
aurifères :**
**Une exploitation étroitement accompagnée
et rigoureusement encadrée**

15 **Guelb N'Dour, l'irrésistible attrait de l'or**

18 **Chegatt, le nouvel Eldorado**

21 **Sfériyatt :**
Le nouveau pôle semi-industriel

22 **Le Centre minier artisanal de Zouerate :**
Des opportunités d'emplois prometteuses

23 **La société Maaden Mauritania:**
Création d'un climat favorable aux orpailleurs

25 **Les effets économiques et sociaux de
la prospection artisanale de l'or à Zouerate**

27 **D'orpailleur à vendeur de vêtements
d'occasion Bamba Jiddou à Chami**

28 **Centre d'orpaillage de Chami:**
**Nous œuvrons à rapprocher le service
du prospecteur et à en faire une priorité**



HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Diagana Khalilou

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

Photos

Sidi Mahmoud Soumbara

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



45 25 29 70 * 45 25 29 40

45 25 55 20

Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

371 / 467

Direction Commerciale:



45 25 27 77

dgsami@yahoo.fr

Le tribut de la fascination

Orpaillage, an quatre. Les atouts et les défis de l'orpaillage se dessinent de plus en plus. Le mythe cède progressivement à la réalité. Le pôle émergent de l'exploitation artisanale de l'or a créé, il est vrai, des enrichissements ostentatoires qui restent cependant exceptionnels mais qui entretiennent l'espoir chez de nombreux autres orpailleurs qui continuent de scruter les parois des galeries à la recherche du filon salvateur. Cette nouvelle activité ne nécessitant que de faibles investissements de départ a permis d'absorber une importante partie de la main d'œuvre, de densifier les économies locales des deux grandes zones de l'orpaillage et de renflouer les réserves en devises du pays. Elle a aussi permis de vivifier de grands espaces qui étaient inhabités et permis un redéploiement démographique qui a diminué la pression sur les grands centres urbains.

Mais la fascination atavique et l'attrait viscéral de l'or restent intacts en dépit des espoirs douchés et des destins brisés. Les nombreuses réussites sont toujours rapidement balayées par de tragiques accidents qui surviennent parfois sur les sites d'exploitation aurifère, et dont le dernier en date à Sbëbiratt a emporté la vie de plusieurs de nos compatriotes. De lourds tributs que ne sauraient justifier les dividendes de l'orpaillage et qui mobilisent aujourd'hui les pouvoirs publics dans la recherche de solutions pour éviter ces catastrophes.

C'est pourquoi, aussitôt après avoir présenté ses condoléances aux familles des victimes et s'être rendu au chevet du miraculé qui a survécu à l'éboulement, le Président de la République a instruit le gouvernement à l'effet de situer les responsabilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que de tels drames ne se reproduisent plus à l'avenir.

Une telle diligence dans la réactivité et de telles attentions procèdent du souci réel chez les pouvoirs publics de la sécurité des orpailleurs qu'ils soient citoyens ou étrangers résidents et découle de leur volonté résolue d'accompagner et d'encadrer au mieux toutes les activités économiques, particulièrement dans le secteur émergent de l'orpaillage. En témoignent bien la présence d'institutions publiques en charge des différentes problématiques sur les sites de production et la prise en considération des dimensions sécuritaire et environnementale ainsi que les efforts déployés pour rendre accessibles les services de santé, de communication et d'approvisionnement en eau potable dans tous les villages aurifères à travers une intensification des prospections hydrogéologiques pour affiner les connaissances du potentiel hydrique des zones d'exploitation de manière à pérenniser les activités d'orpaillage.

Des campagnes de sensibilisations sont entreprises à l'endroit des orpailleurs sur les thèmes de la sécurité ; des mesures de précautions que relaye quotidiennement Radio Chegatt spécialement dédiées aux travailleurs des mines et que reprend un guide de sécurité largement distribué sur les sites d'orpaillage.

Mais il n'est pas actuellement une mine au monde où les accidents ne surviennent pas, soit par éboulement ou par coup de grisou. Comparativement, les accidents d'orpailleurs en Mauritanie, rapportés aux statistiques des autres exploitations similaires dans le reste du monde, demeurent bien en deçà de la moyenne, même si la perte d'une seule vie humaine est toujours dramatique.

A la décharge des services et institutions concernés, une architecture d'orpaillage des plus normatives a été montée, bénéficiant du fait que notre pays a été l'un des derniers à s'orienter vers l'exploitation artisanale de l'or, et d'avoir donc cette chance de prendre le train à la dernière station. Il a su tirer intelligemment avantage de l'expérience accumulée par les autres. Cette opportunité lui a permis de ne pas tomber dans les mêmes travers, notamment environnementaux et sécuritaires.

De nombreuses dispositions ont été prises pour limiter les impacts sur la santé et la sécurité de l'homme, sur le sol, sur l'air, la faune, la flore, l'eau ainsi que pour identifier et évaluer les risques encourus et les mesures d'atténuation des différents impacts négatifs éventuels.

Au moment où nous assistons à une déferlante de grandes entreprises spécialisées dans le retraitement des résidus de l'exploitation aurifère, nous avons l'assurance que leurs activités sont étroitement encadrées par un arsenal de règlements réglementaires et d'exigences d'ordre environnemental des plus rigoureuses au monde.

Puissent tous les acteurs concourir à faire du pôle de l'orpaillage un pilier de la croissance, de l'émergence et de la résilience et surtout en faire un havre de sécurité !

Horizons

Programme du Président de la République :

Appui aux exploitants artisanaux de l'or



Au plan social, le Programme du Président de la République affiche comme objectif prioritaire une politique volontariste en faveur des couches de la population les plus démunies dont bénéficient déjà des milliers de mauritaniens qui s'adonnent à l'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or.

Je m'engage, a-t-il souligné, « d'ouvrir de nouveaux sites pour l'exploitation artisanale de l'or, permettant ainsi la création de nouvelles opportunités pour les couches les plus défavorisées. Je mettrai dans ce cadre tous les accompagnements nécessaires ».

Accompagner les orpailleurs qui se sont rués de façon désordonnée, d'abord, sur les sites de Taziazet et Tijirit et, plus tard, en d'autres

endroits dangereux et inaccessibles, exige des mesures de plusieurs ordres pour organiser ce mouvement de populations, encadrer cette activité aux plans administratifs, juridiques et fiscaux mais aussi et surtout créer les conditions favorables aux exploitants qui leur permettent de mener sans risque leurs activités, tirer des profits convenables.

La première démarche a été d'élaborer une nouvelle stratégie d'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or dont la création en Mai 2020 de la Société Maaden constitue l'instrument principal d'intervention publique avec pour mission de mettre de l'ordre dans cette activité très récente dans le pays et dont les mauritaniens qui s'y adonnent sont sans expérience pour la gérer, pour se mettre en sécurité

et pour réaliser des gains substantiels.

Cet engagement fut aussitôt traduit par un important programme d'appui à cette exploitation qui a été lancé par le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani en vue de la réalisation de plusieurs projets visant l'amélioration des conditions d'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or.

Ces projets concernent, entre autres, la création de réseaux d'adduction d'eau, l'installation d'unités de dessalement et le forage de puits pour tirer de l'eau vers les sites d'orpaillage, l'établissement de sites de traitement de roches aurifères abritant les concasseurs, le désenclavement des zones d'orpaillage, l'élargissement du réseau de téléphonie mobile sur les zones d'orpaillage, etc.



Par ailleurs, de nouveaux sites ont été ouverts dans le Tiris Zemour, à la frontière algérienne dans la zone de Guelb N'Dour. A celui-ci, il faut ajouter des poches de production secondaires qui se trouvent à l'intersection des Wilayas de l'Inchiri, du Trarza, du Brakna et du Tagant.

Ce train de mesures a pour objectif principal l'amélioration du cadre de vie et de travail des orpailleurs ainsi que la promotion des activités minières artisanales et semi-industrielle de l'or afin de favoriser une gestion saine et durable de cette ressource et d'augmenter la production ainsi que la productivité au niveau de cette exploitation.

D'autre part, dans les deux villes de Chami et de Zouerate, la Banque centrale de Mauritanie (BCM) a ouvert des comptoirs pour l'achat de l'or des orpailleurs en appui aux exploitants artisanaux et sécuriser les transactions finan-

cières dans ces zones.

Le domaine social est l'un de ces secteurs prioritaires du Programme du Président de la République pour ce quinquennat car résorber les disparités sociales, l'accès aux opportunités économiques et l'accès à l'emploi constitue un préalable pour le développement économique et social, pour l'émergence d'une société émancipée et attachée à la devise fondatrice de la République Islamique de Mauritanie, « Egalité - Fraternité - Justice ».

C'est pourquoi, l'action du Gouvernement en vue de traduire dans les faits les engagements (Tahoudatti) du Président de la République en matière d'emploi et de soutien aux nécessaires a trouvé son expression dans la création de plus de 100 000 opportunités indirectes dans les zones d'exploitation artisanale de l'or qui ont prospéré au niveau des différents sites allant du commerce des produits alimentaires, livraison d'eau, de carburant et de gaz domes-

tique, de pièces détachées, des équipements d'exploration et d'exploitation, d'explosifs, de panneaux solaires, de groupes électrogènes aux moyens de transport ainsi que de services divers.

« Je m'engage à mener une politique volontariste pour permettre à chaque mauritanien, sans distinction aucune, d'accéder à une vie décente et de pouvoir s'épanouir », a souligné le Président de la République dans son Programme pour ce mandat.

En résumé, les grandes lignes du Programme du Président de la République sur le registre social comme en témoignent l'intérêt et l'appui aux exploitants artisanaux de l'or, s'articulent autour des axes prioritaires visant l'amélioration des conditions de production, de productivité et des revenus des exploitants, ce qui favorisera leur bien être.

Repères sur l'orpaillage en Mauritanie

En Mauritanie, l'exploitation artisanale de l'or avant 2016 était totalement inexistante mais depuis cette date, l'orpaillage est devenu une activité prospère dans laquelle de nombreux mauritaniens, notamment les jeunes, se sont jetés sans expérience mais résolus à s'y mettre de toutes leurs forces et parfois avec des moyens de bord. Les premiers résultats ont été très encourageants, favorisant une forte ruée dans les sites de production. Celle-ci est estimée à 5,6 tonnes d'or environ, soit plus du tiers de la production annuelle des deux entreprises industrielles Kinross-Tasiast et MCM.

Dans la première zone, le traitement des sacs de 50 kg de minerais, qui peuvent contenir jusqu'à 2 g d'or, y a été concentré pour éviter de disséminer les pollutions. Le « grillage » qui permet de séparer le mercure de l'or par évaporation y est confiné dans une zone de 42 ha située à 2 km du centre-ville de Chami.

Dans la seconde zone dans le Tiris Zemmour, ouverte aux mineurs au nord de Zouerate à Guelb N'Dour, le « grillage » est concentré sur la ville de Zouerate.

L'orpaillage est réservé aux citoyens mauritaniens, qui se tournent souvent vers une main-d'œuvre étrangère.

Il y a lieu de noter que le traitement des résidus, fait entrer l'exploitation dans la phase semi-industrielle du traitement de l'or qui augmentera considérablement la production. Or, l'orpailleur mauritanien ne prélève actuellement qu'un maximum de 40 % de l'or contenu dans les roches. Le restant devra subir une exploitation semi-industrielle qui tarde à s'implanter.

Groupes d'exploitants objet d'autorisations

- **Groupe A :** La main-d'œuvre ;
- **Groupe B :** Les exploitants d'appareils ;
- **Groupe C :** Les exploitants de puits ;
- **Groupe D :** Les exploitants de traitements physiques ;
- **Groupe E :** Les exploitants de traitements chimiques ;
- **Groupe F :** Les exploitants de traitements des résidus de l'orpaillage.

Le directeur général de Maaden Mauritanie :

« Depuis sa création, Maaden s'est investie activement en faveur de la sécurité des exploitants artisanaux »

Les accidents de travail sur les sites d'orpaillage, les protocoles d'intervention en cas d'urgence sur les sites miniers de l'exploitation artisanale de l'or, l'architecture de sécurité mise en place, l'afflux de sociétés de traitement des résidus, l'impact économique et social de la chaîne de valeur de l'activité minière artisanale et semi industrielle de l'or, l'apport de Maaden Mauritanie en matière de services de base pour les orpailleurs et les perspectives de développement de la filière ont été, entre autres questions, au centre de l'interview que le directeur général de Maaden Mauritanie, M. Hamoud Ould M'Hamed a accordée à la revue Horizons et que voici :

Horizons : Actualité oblige, un dernier éboulement dramatique, et il n'est pas le premier accident mortel sur les sites d'orpaillage, a emporté la vie de quelques orpailleurs. Le Président de la République a donné de fermes instructions pour renforcer la sécurité au niveau de l'exploitation artisanale de l'or. Pourquoi les éboulements sont-ils relativement fréquents ? Quelles en sont les causes ? Et quelles mesures la société Maaden-Mauritanie a-t-elle prises en réponse aux récentes instructions du Président de la République dans ce sens ?

Hamoud Ould M'Hamed : Je tiens d'abord à exprimer toute ma compassion aux familles des victimes du récent effondrement de Sbebirat. Nous prions Allah de les accueillir dans son Saint paradis.

Le métier de mineur artisanal est malheureusement un métier à risques. Ces risques sont parfois d'ordre physique ou chimique. En effet, les sites d'extraction sont caractérisés par le creusement de grandes tranchées de près de 10 mètres de large et près d'1 km de long et peuvent mesurer plus de 60m de profondeur par endroit. Un site d'extraction est constitué de plusieurs puits dont l'espacement est d'à peine 4 à 5 mètres (le minimum requis). Dans d'autres cas, les mineurs creusent des trous de 5m X 4m atteignant en moyenne 10 mètres de profondeur, avec des galeries souterraines sans soutènement. Les exploitants artisanaux travaillent avec des outils manuels rudimentaires sans protection. Ils descendent et remontent à l'aide de cordes. Il n'y a pas de protection au niveau des tranchées pour



éviter les chutes. Dans la majeure partie des cas, ils ne respectent pas les profondeurs autorisées. Le minerai est remonté à la surface à l'aide de cordes et entreposé sur les rebords des puits. A tous ces facteurs, il faut ajouter la proximité des puits des sites d'exploitation industrielle utilisant des explosifs à émulsion pouvant provoquer la fragilité et la mobilité de terrain. Au-delà de ces comportements dangereux, il faut aussi signaler la négligence et l'inconscience des exploitants artisanaux qui fait du facteur humain la cause principale du danger.

Maaden Mauritanie, depuis sa création, s'est investie activement en faveur de la sécurité des exploitants artisanaux. D'importantes actions ont déjà été réalisées avec notamment l'acquisition d'engins lourds permettant d'agir rapidement pour le déblayage des minerais entreposés à l'entrée des puits, l'organisation de plusieurs campagnes de sécurisation et de réhabilitation de « mejhar » à risques. En plus de ces acquis, la société a installé deux points de santé au niveau des sites, assuré la fourniture de soins gratuits et la distribution de médicaments. Une stratégie en Santé Sécurité au Travail a été élaborée en collaboration avec la coopération allemande, des campagnes de sensibilisation et de distribution de matériels de protection individuelle ont été organisées en plus de la réalisation et la vulgarisation d'un guide des bonnes et mauvaises pratiques de l'activité minière artisanale... Tout ceci démontre les efforts continus fournis par Maaden Mauritanie. Mais le principal obstacle auquel se heurte la société reste le changement de comportement et de mentalité des exploi-

tants artisanaux. Ils doivent apprendre à respecter les normes.

Par ailleurs, pour répondre aux récentes instructions du Président de la République, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre Stratégie en Santé Sécurité au Travail par le renforcement de notre système de contrôle sur le terrain et la mise en arrêt de plusieurs sites présentant des fissures importantes pour réhabilitation. Nous avons fermé des sites jugés dangereux et à fort risque. Nous avons accentué les missions de déblayage de stériles entreposés au niveau des parois des puits sur l'ensemble du territoire. Une campagne de sensibilisation nationale a également été lancée. L'objectif principal est de renforcer l'action HSE de la société avec des interventions intensifiées et rapides en santé et sécurité d'une part et d'autre part de s'atteler à convaincre les exploitants de rompre avec le désordre et les inciter au respect des consignes de sécurité dictées.

Horizons : Quel type de coordination existe-t-il entre votre société et les autres départements publics concernés ?

Hamoud Ould M'Hamed : Maaden Mauritanie, pour les différents aspects qui concernent l'activité, coopère avec les Ministères de la Défense, de l'Intérieur et de la Décentralisation, de la Santé, de l'Environnement et du Développement Durable, la Banque Centrale de Mauritanie. Et bien entendu tout ceci en concertation avec le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie.

Horizons : L'ouverture des sites d'orpaillage est-elle préalablement soumise à des études géophysiques pour évaluer le caractère meuble du sol et le niveau de risque d'éboulement ?

Hamoud Ould M'Hamed : Le caractère particulier du phénomène de la prospection artisanale fait d'elle une activité complexe à contrôler. Dans la plupart des cas, la présence des prospecteurs précède celle de nos équipes. De ce fait, l'action de Maaden se concentre principalement sur la surveillance et le contrôle.

De plus, l'institution des couloirs dédiés à l'activité minière artisanale a été faite sur la base de la présence au préalable de cette activité sur des espaces libres. Il se trouve également que la majorité des couloirs attribués ont préalablement fait l'objet de permis de recherche (intérêt porté par les opérateurs industriels).

Cependant, Maaden Mauritanie et l'Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier (ANARPAM) ont signé une convention de délégation pour l'évaluation du potentiel géologique et minier de nos couloirs, dont nous attendons les résultats dans les mois à venir.

Horizons : L'architecture de sécurité des sites implique-t-elle d'autres parties ? Le cas échéant quelle coordination est entreprise pour rendre l'action de sécurisation des sites plus efficace ?

Hamoud Ould M'Hamed : Les sites d'exploitation artisanale se trouvent très souvent dans les endroits enclavés, difficiles d'accès et éloignés de toute zone urbaine. Maaden Mauritanie, dans le cadre de l'encadrement de l'activité et pour répondre aux besoins vitaux des prospecteurs, a effectué plusieurs missions avec la Direction de la protection civile sur certains sites. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale qui nous est d'un grand soutien. Pour toute action de sécurisation engagée, elle est toujours à nos côtés.

Par contre, des insuffisances se font ressentir quant à l'implication des représentants syndicaux des prospecteurs. Nous souhaitons une présence plus marquée de leur part.

Horizons : En cas d'accident, quels services sont présents et de quels moyens disposent-ils ?

Hamoud Ould M'Hamed : Lorsqu'un accident nous est signalé, le protocole d'intervention est activé automatiquement. Une géolocalisation du puits objet de l'effondrement est envoyée aux équipes d'intervention et aux services concernés, ce qui entraîne aussitôt le déploiement des engins et la mobilisation des ambulances. Ce travail se fait en collaboration avec la Gendarmerie Nationale et les autorités administratives de la localité.



Horizons : Actuellement, 13 sociétés de traitement des résidus du traitement artisanal de l'or sont, soit implantées, soit en cours d'installation à Sféryat et éventuellement d'autres dans la zone de Chami. Quel sera l'impact de ces sociétés ?

Hamoud Ould M'Hamed : Depuis 2019, une quarantaine d'agréments ont été attribués. Aujourd'hui, six usines de traitement de résidus sont opérationnelles avec une production chiffrée à 259 kg d'or pour l'année 2021. D'ici fin 2022, il est prévu que ce nombre passe de 6 à 10 unités de production.

Cet investissement représente une valeur de 15 millions de dollars drainé par Maaden Mauritanie. Selon l'étude Diagnostic de la Chaîne de valeur de l'activité minière artisanale et semi industrielle de l'or mise à jour en juin 2021 avec l'appui de la coopération allemande, il est prévu que 15 000 emplois directs soient générés par le volet semi industriel. J'aimerais ajouter ici qu'en 2021, 20 permis de petite exploitation minière ont été attribués.

Horizons : Vos centres de traitement des roches aurifères à Zouerate et Chami sont en voie de transfert vers d'autres sites à 400 km de la capitale du Tiris-Zemmour pour le premier et à 40 km de l'agglomération de Chami pour le second. Pourquoi une telle décision ? Et que fera-t-on des résidus accumulés au terme de quatre années consécutives d'exploitation ?

Hamoud Ould M'Hamed : La décision de la délocalisation des centres de traitement de Chami et de Zouerate résulte des journées de concertation organisées les 22 et 23 octobre 2020 avec toutes les parties prenantes du sous-secteur (pouvoirs publics, élus, intervenants directs, société civile, opérateurs du semi industriel).

En effet, pour le choix du site devant abriter le centre dans la wilaya du Tiris Zemmour, une large consultation a eu lieu du 22 au 25 novembre 2020 à Zouerate. Ces rencontres ont été organisées en association avec les autorités administratives, les élus locaux, les organisations de la société civile et les promoteurs des services de traitement des résidus

de l'exploitation minière artisanale de l'or (Catégorie F). Le choix s'est porté sur le site du Centre Sid'Ahmed Aida à Sféryat à l'unanimité. Ce site est situé à 210 km de Zouerate loin de toute végétation et le point d'eau le plus proche pour abreuver les animaux est le puits de Rich se trouvant à soixante (60) km. Ce sont ces arguments qui ont motivé le choix du site de Sféryat.

Quant au choix du Centre Cheikh Mohamed el Mamy, il se trouve à 35 km de Chami-ville, loin de toute habitation et activité urbaine, éloigné de la nappe phréatique, à proximité du poste haute tension de la SOMELEC et mitoyen de la piste qui mène à la société TASIAST. Les facteurs de proximité avec les infrastructures publiques (route, électricité, eau) ont été déterminants pour le choix de ce site.

Par ailleurs, pour les résidus accumulés, dès notre arrivée à la Direction Générale, des espaces de stockage en dehors des centres de traitement ont été installés et 400 000 Tonnes de résidus ont été déplacés.

Horizons : Le problème du déficit d'eau potable sur les sites d'exploitation est récurrent. Quelles dispositions sont prises pour régler ce problème ?

Hamoud Ould M'Hamed : La question de la problématique de l'eau est un obstacle auquel nous faisons face au quotidien. Cependant, la société, pour répondre à ce besoin vital, a entrepris la réalisation de 20 forages équipés au nord dans le Tiris Zemmour, à Dakhlet Nouadhibou, dans l'Inchiri et aussi dans le centre du pays, plus précisément à Agane.

Il est important de préciser ici, que 5 forages d'eau et une potence ont été réalisés à Cheggat. Un groupe électrogène permettant l'approvisionnement en eau potable à Gleib N'dour a également été mis à disposition après une longue interruption.

La société a également fait l'acquisition de 8 citernes d'eau pour permettre l'approvisionnement dans les zones enclavées lors des campagnes de distribution d'eau.

Nous avons également investi dans la réhabilitation de plusieurs sources d'eau à Gleib N'dour, Bir El bared Etc....

Horizons : Vous avez aménagé des sites de halte et des points de repère sur la route Zouerate-Guelb N'dour-Cheggat sur laquelle le réseau de téléphonie mobile est disponible. Quelles autres réalisations avez-vous accomplies au service des orpailleurs ?

Hamoud Ould M'Hamed : Comme vous le savez, la vocation première de la société est de répondre aux besoins des exploitants artisanaux conformément aux engagements du Président de la République Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani de : « mettre en place les mécanismes qui permettront à ce secteur de contribuer d'une façon optimale au développement économique et social de notre pays ».

A ce titre, en plus du balisage de l'axe Zouerate-GleibNdour -Cheggat et l'installation d'aires de repos sur le même axe, plusieurs réalisations ont été capitalisées au profit des exploitants artisanaux. Pour l'accès à l'eau, 20 forages d'eau ont été réalisés, avec la mise en place d'une conduite d'eau de 40 km pour permettre l'approvisionnement du Centre Cheikh Mohamed El Mamy. Pour rendre l'eau propre à la consommation, la Société a fait l'acquisition de 6 unités de dessalement. Plusieurs campagnes de distribution d'eau ont également été organisées et les sites justifiant la présence des exploitants artisanaux les plus démunis ont été les principaux bénéficiaires.

Sur le plan de la santé, la société a construit deux cliniques entièrement équipées et fait l'acquisition de 4 ambulances médicalisées déployées sur les sites d'exploitation. Plusieurs campagnes de fourniture de soins de base ont également été organisées.

Au niveau de la sécurisation des puits, nous avons fait l'acquisition de 4 engins lourds pour permettre des interventions rapides et ciblées. Plusieurs campagnes de déblayage des amas de résidus ont été déployées. Nous avons aussi mis à disposition des exploitants artisanaux des outils de travail en ciblant les plus vulnérables d'entre eux.

L'élaboration de la Stratégie en Santé et sécurité, reste un acquis important. Elle a permis d'aboutir à la réalisation d'un guide des bonnes et mauvaises pratiques de l'extraction artisanale de l'or qui a été vulgarisé et distribué à l'échelle nationale. Des campagnes de sensibilisation sur le respect des normes HSE ont lieu avec la distribution de plusieurs milliers d'équipements de protection individuelle.

Au niveau du désenclavement, nous avons construit la route Cheikh Sidi Mohamed El Kounty (29 km) reliant Tasiast et Tijirit et renforcé la couverture réseau avec l'installation de 10 antennes supplémentaires au niveau des sites d'extraction artisanaux.

Sur le plan des infrastructures, deux centres de traitement ont été construits à Chami nord et Sferiyat d'une capacité d'accueil de 3000 meules chacune. Pour orienter l'activité, nous avons institué 29 couloirs et dans une convention de délégation avec

l'ANARPAM, nous avons diligenté une étude permettant de faire la cartographie orientée vers les filons de quartz présents dans les couloirs octroyés. Afin de pouvoir cerner au mieux les besoins prioritaires des prospecteurs artisanaux, l'étude Diagnostique de la Chaîne de valeur de l'activité minière artisanale de l'or a été mise à jour.

Horizons : Les services en direction des orpailleurs sont parcellisés. N'estimez-vous pas qu'une centralisation soit nécessaire pour une meilleure efficacité des interventions ?

Hamoud Ould M'Hamed : L'activité se pratique sur des aires géographiques éparpillées sur l'étendue du territoire. Mais en dépit de cette contrainte, la Mauritanie se démarque et demeure un exemple avec la gestion de l'impact environnemental par la centralisation de ces deux centres de traitement.

Horizons : Quel bilan global faites-vous de l'accompagnement et de l'encadrement des activités d'orpaillage ?

Hamoud Ould M'Hamed : Les efforts fournis par notre société pour le développement de ce secteur s'expliquent en grande partie par l'intérêt et l'attachement particulier que lui a très tôt accordé le Président de la République.

Son Excellence a tenu à présider la cérémonie de lancement des activités de la société au Tiris Zemmour le 2 Novembre 2020. Il a également inauguré à Chami le 20 Décembre 2021 le projet intégré de l'activité minière artisanale et semi-industrielle dans le cadre des cérémonies marquant le 61ème anniversaire de l'indépendance nationale.

Autant de marques d'intérêt qui constituent un encouragement profond pour le secteur et pour notre société.

En se basant sur le Diagnostic établi par l'étude chaîne de valeur réalisée avec le concours de la GIZ en 2019 puis actualisé en 2021, les indicateurs socioéconomiques montrent une nette progression de certains aspects du secteur. Notamment la pro-

duction qui est passée à 5 tonnes, soit trois fois plus qu'en 2019, un investissement de 24 milliards de valeur ajoutée, soit + 266% de plus qu'en 2019 et 52 000 emplois directs, soit 100% par rapport à 2019. L'activité est présentée comme le premier créateur d'emploi dans le pays, avec 222 098 personnes qui y bénéficient directement ou indirectement.

Néanmoins, les défis restent importants, avec une absence d'un cadre légal qui est propre à l'activité, des zones géographiquement dispersées qui demandent des ressources humaines et financières conséquentes, une mobilisation continue des autorités sécuritaires et une veille constante.

Horizons : Quelles sont les perspectives de développement à moyen terme du secteur ?

Hamoud Ould M'Hamed : Dans le moyen terme, nous prévoyons de procéder à la délocalisation effective des centres de traitement actuellement situés dans les villes de Zouerate et de Chami. On constate un regain de l'activité aurifère artisanale dans le centre du pays. Il est important de l'encadrer, car au niveau de cette zone qui concentre de plus en plus de présence de prospecteurs artisanaux, l'utilisation d'intrants chimiques non maîtrisés est fortement signalée.

Nous devons aussi poursuivre la mise œuvre de la Stratégie SST en intensifiant les missions de contrôle par la constitution d'une brigade d'inspection dédiée à l'application des normes HSE sur les sites.

Pour se donner plus de moyens d'intervention, nous comptons faire l'acquisition de plus d'engins. Pour la prise en charge sanitaire, il est prévu de renforcer la flotte d'unités médicalisées.

Nous allons également veiller à la sécurisation des circuits de commercialisation de l'or en en assurant la traçabilité.

L'adoption du cadre légal et réglementaire propre à l'activité est nécessaire.

Nous travaillerons pour assurer une meilleure cohabitation entre l'activité minière artisanale et l'industriel dans le respect des droits et engagements du gouvernement.



Sécurité des orpailleurs :

Une préoccupation majeure

Hamada Mohamed Saleh

Après une période d'orpaillage anarchique de deux ans, les pouvoirs publics ont autorisé, il y a quatre années, l'exploitation artisanale de l'or sur des sites définis, principalement dans les wilayas du TirisZemmour et de l'Inchiri, notamment dans le Tazias, à Tijirit, Agane, Ouad El Kharoub, Guelb N'Dour et Chegatt.

Pour encadrer et accompagner la nouvelle filière artisanale de l'or, les pouvoirs publics ont pris de nombreuses mesures dont la plus importante fut la création en 202 de la société Maaden-Mauritanie, une entité autonome en charge de la gestion du secteur de l'orpaillage. Tâche bien ardue surtout que l'activité est toute nouvelle dans le pays qui ne dispose d'aucune expérience dans le domaine. Il fallait non seulement organiser la filière, construire des infrastructures, sécuriser les opérations de traitement en les confinant dans des sites spécifiques mais également fournir des services de base aux populations des villages aurifères.

En dépit des nombreuses campagnes menées pour sensibiliser les orpailleurs aux questions de sécurité et aux règles de précautions à prendre, les accidents d'éboulement de puits tuant ou blessant



des creuseurs se sont malheureusement succédé. De véritables drames qui ont éploré de nombreuses familles, ébranlé l'opinion publique nationale, sans jamais éteindre l'ardeur des travailleurs de l'or. L'absence de systèmes d'identification des dangers ainsi que d'évaluation, de prévention et de gestion des risques en plus de l'inexpérience des puisatiers et la méconnaissance géophysique du terrain sont sans doute des facteurs qui ont contribué aux accidents sur les sites d'extraction.

En dépit de son indéniable impact positif sur le plan

socioéconomique en termes d'emplois directs et indirects créés, de revenus générés, de tissu économique local densifié, d'augmentation des réserves en devises, la filière a connu une certaine fréquence d'accidents de travail mortels.

Si les risques environnementaux ont été maîtrisés, ceux liés aux effondrements d'excavations n'ont pu être évités, même s'ils ont certainement été limités par les actions de sensibilisation.

Actuellement, la prévention en matière de santé et de sécurité des orpailleurs constitue une véritable préoccupation des autorités bien plus que les autres volets économique, social et environnemental pour assurer de meilleures conditions aux personnes travaillant dans le secteur, dans le respect de la réglementation nationale et des conventions internationales.

L'un des principaux obstacles est le fait que la filière de l'orpaillage est toute nouvelle, qu'elle revêt un caractère informel et n'est donc pas assujettie aux nombreux textes qui régissent la santé et la sécurité du travail applicables dans le cas d'activités formelles tels que le code du travail et ses différents textes d'application.

En effet, « toutes les dispositions du code du travail et de ses textes d'application ne sont applicables que dans le cas de l'existence d'un contrat de travail liant un employeur et un employé et ne sont de ce fait applicables dans le cas de l'exploitation artisanale de l'or. Il faut toutefois reconnaître que la jurisprudence nationale reconnaît l'existence d'un contrat de fait dès lors qu'une prestation est fournie par le travailleur moyennant une rémunération quelle que soit sa forme ».

Ici Radio Chegatt !

Rapprocher les services, autant de services que possible, des citoyens, voilà un objectif auquel s'attèle inlassablement Maaden Mauritanie. Sa prouesse est d'avoir, en deux ans seulement, contribué à assurer la sécurité des sites aurifères, installer des postes de santé, favorisé une couverture en téléphonie mobile dans les villages des orpailleurs mais aussi sur tout le trajet jusqu'aux centres urbains, réaliser des forages et les équiper pour assurer l'eau potable.

Aussi, pour assurer les services de communications et d'information, elle a installé une station de radiodiffusion à Chegatt, spécialement orientée vers les orpailleurs pour les tenir au courant de l'actualité nationale, les sensibiliser sur les questions de santé et de sécurité, entretenir ce lien indispensable avec le reste du pays, leur permettre d'adresser des messages à leurs familles, les distraire. En un mot panser leur éloignement et réduire leur peine.

Dans une tente à Chegatt, autour d'un thé, au moment d'une pause de mi-journée, la radio grésille et une voix familière aux orpailleurs, suave et courtoise, débute l'émission par des salutations chaleureuses aux orpailleurs avant de rappeler les règles de sécurité qui doivent être observées. C'est la voix du journaliste, El Mokhtar Ould Sid Ahmed, responsable de la station. Une station que tous connaissent ici à Chegatt, une station qui diffuse des émissions qui les concernent directement, qui leur donne voix au chapitre, qui les interviewe dans des micros-trottoirs que dis-je ? Micros-puits plutôt ! L'équipe restreinte de Radio Chegatt sillonne les villages d'orpailleurs à longueur de journées pour s'enquérir de leur situation, requérir leurs avis et opinions. Une radio qui les a accompagnés pendant la pandémie de covid, leur prodiguant conseils et consignes de prévention. Une radio dans laquelle ils se reconnaissent et qu'ils suivent même sur le lieu de travail.



C'est aussi le cas du régime de la sécurité sociale en vigueur qui exige l'existence d'un contrat de travail entre un employeur et un employé et ne semble pas adapté au contexte actuel de l'orpaillage artisanal en Mauritanie.

Il en va de même, jusqu'ici, pour le système de l'assurance maladie même si la CNAM a l'ambition d'aller vers un système universel. L'objectif d'élargir ce système au secteur informel témoigne de cette volonté et, dans cette perspective, la CNAM pourra bien intégrer les opérateurs de l'exploitation artisanale dans ce système.

Toutefois, la stratégie nationale de l'environnement et du développement durable préconise, entre autres dispositions, l'organisation des activités minières artisanales, la mise en place de mesures de

contrôle, d'un procédé de récupération et de recyclage des produits chimiques nocifs utilisés dans l'orpaillage et le renforcement des mesures de prévention et d'atténuation des risques liés à l'exploitation minière.

Il convient cependant de replacer la sécurité de la filière artisanale de l'or dans son acception générale. C'est-à-dire non seulement réglementer l'excavation des puits en procédant à des études préalables pour définir le comportement des roches meubles sur les sites d'exploitation, n'autoriser des puits que sur des emplacements sûrs, exiger, au besoin, que des soutènements soient entrepris, mais également disposer d'équipes de protection civile formées et présentes sur les sites, assurer les prises en charge en cas d'urgence, disposer de protocoles d'évacuation des accidentés, gérer les produits dan-

gereux par une traçabilité sans faille, disposer sur place de structure d'inspection, de vérification, de contrôle et de surveillance.

Il est prouvé, statistiques à l'appui, que les pays faisant face à une industrialisation rapide ou s'investissant dans des secteurs d'activité nouveaux pour leur population sont les plus exposés aux accidents de travail, parce que la mise en place de systèmes efficaces de prévention est d'abord tributaire d'une culture de sécurité bien ancrée dans le monde du travail. C'est justement cette culture qui fait défaut encore chez nos orpailleurs ce qui est source de négligence et de manque de précautions. Une situation qu'exacerbe souvent l'absence d'équipements. Les outils utilisés sont généralement rudimentaires, défectueux et mal adaptés et les méthodes de creusage comportent de nombreux risques. Le puits d'orpaillage peut atteindre jusqu'à 30 ou 40 mètres de profondeur sans compter que des galeries sont parfois faites de façon horizontale ou oblique (Koumougou) ce qui réduit les parois entre différents puits et fragilise considérablement leur structure qui n'est renforcée par aucun soutènement.

En plus des risques d'éboulement, la fracturation des roches par marteau traditionnel ou par marteau-piqueur produit des particules en suspension chargées silice ou d'autres éléments pouvant causer des affections pulmonaires comme la pneumoconiose et la silicose qui ont été constatées il y a plusieurs années chez des travailleurs de la SNIM, notamment ouvriers et conducteurs.

Les creuseurs et les casseurs de roches ne mettent ni bouchons d'oreille, ni casques, ni chaussures de sécurité, ni gants, ni lunettes de protection ce qui les expose à différents types d'accidents.

Spécificités géologiques de Chagat et Gleib Ndour

Du point de vue géologique Chagat et Gleib Ndour sont constitués de roches très altérées et fracturées. Les fractures sont toujours ouvertes. Dans la partie superficielle est complètement transformée en sol d'une épaisseur variant de 30 à 60cm. La veine de quartz aurifère est très mince (7-30cm) dans un encaissant altéré, cisailé, cible des orpailleurs. Nous pouvons remarquer aisément que les orpailleurs se soucient très peu de leur sécurité. Ils n'hésitent pas à creuser des galeries profondes pour suivre l'allure de la veine aurifère, en dépit des risques encourus. On note également l'absence d'un système de contrôle et de prévention des risques.

Dans cette région, les formations appartiennent à la chaîne des Mauritanides, contrairement à Cheggat - Guelb N'Dour qui appartiennent à la dorsale Rgueibat.

Sur les sites visités à Agane, les formations sont tabulaires et très peu fracturées. Mais le développement de nouvelles fracturations est possible notamment avec la largeur des galeries et surtout le mode d'exploitation opéré par les orpailleurs à savoir la taille de la galerie dans le "toit" du gisement (en haut du filon) au lieu du "mur" (en bas). Cette configuration d'exploitation opérée sur sites - ici et ailleurs - affaiblit le toit des galeries et fait encourir des risques d'instabilité de blocs ou de masses



De plus, lors des descentes et montées des galeries, ils utilisent des moyens de fortune qui peuvent céder à tout moment et les exposer à des chutes dangereuses.

De même les roches extraites (minerais stériles) sont stockées directement sur les bords des puits. Les mineurs n'ont pas assez d'espace ou celui-ci

n'est pas suffisamment aménagé sur les bords, de manière à éviter le déversement des roches dans les puits à la faveur des vents forts ou de l'action des hommes autour du puits.

Aussi, la manutention manuelle des minerais est effectuée avec un bidon de 20 litres sur les épaules, entraînant des risques ergonomiques et de trébuchements.

Mais de tous les risques évoqués, les plus fréquents et les plus mortels sont ceux occasionnés par les éboulements.

Il importe de souligner que de nombreuses actions ont été conduites pour améliorer le cadre sécuritaire de travail des orpailleurs. C'est ainsi que la société Maaden Mauritanie a, notamment mis en place des engins lourds de terrassement pour le déblayage des minerais entreposés à côté des puits dont certains qui présentaient des risques ont été sécurisés et réhabilités.

Par ailleurs elle a élaboré une stratégie en Santé Sécurité au Travail (SST) et mené des campagnes de sensibilisation et de distribution de matériels de protection individuelle en plus de la réalisation et la vulgarisation d'un guide des bonnes pratiques de l'activité minière artisanale. En collaboration avec Radio Mauritanie, elle a installé une station de radiodiffusion avec une grille de programmes à format spécifique pour les orpailleurs afin de les sensibiliser sur les questions de santé et de sécurité. Son rôle dans l'information et la sensibilisation sur l'épidémie du coronavirus a été d'un apport significatif.

Les récentes instructions du Président de la République en faveur d'une plus grande sécurité du monde des orpailleurs a permis d'intensifier les actions sur le terrain et les campagnes de sensibilisation sur les thématiques de la sécurité sur les sites miniers.

Il reste évident que l'acteur principal de la sécurité demeurera l'orpailleur lui-même. Et tant que celui-ci ne mesure pas les risques encourus et prend les précautions d'usage, l'activité de l'orpailleur continuera à avoir un coût humain quelles que soient par ailleurs les mesures institutionnelles, réglementaires et organisationnelles que les pouvoirs publics pourraient être amenés à mettre en œuvre.

Engagements de la Mauritanie en matière de SST et sur la protection de l'environnement

La Mauritanie a souscrit aux divers engagements pertinents au niveau international pour le secteur minier, notamment les lois, conventions et protocoles internationaux suivants :

Sur le plan des droits humains :

La Constitution de la Mauritanie proclame dans son préambule son attachement aux principes de la démocratie tels qu'ils ont été définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 et par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples du 28 juin 1981.

Le 17 novembre 2004, la Mauritanie a adhéré au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966, ainsi qu'au Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966.

Elle a également ratifié la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, le 22 janvier 2007.

En matière de droit du travail :

La Mauritanie a ratifié huit des conventions fondamentales : la Convention sur le travail forcé (ratifiée 1961) et son Protocole de 2014 (2016), la Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1961), la Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (2001), la Convention sur l'abolition du travail forcé (1997), la Convention sur l'égalité de rémunération (2001), la Convention concernant la discrimination (emploi et profession) (1963), la Convention sur l'âge minimum (2001) et la Convention sur les pires formes de travail des enfants (2001).

Dans le domaine de l'environnement :

La Mauritanie a ratifié plusieurs conventions environnementales clés des Nations Unies, notamment la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (ratifiée 1994), la Convention sur les Espèces migratoires d'animaux sauvages (1998), la Convention sur la diversité biologique (1996) et la Convention de Ramsar relative aux zones humides (1983).

Elle a par ailleurs ratifié la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (1996) et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (1998).

Dimension environnementale du traitement des résidus aurifères :

Une exploitation étroitement accompagnée et rigoureusement encadrée



Si l'orpaillage ne constitue pas pour la Mauritanie une exception par rapport au monde où les formations géologiques contiennent ce métal, la spécificité du pays est d'avoir pris le train de l'exploitation artisanale de l'or et de ses résidus à la dernière station, bénéficiant ainsi des dernières technologies et des dernières réglementations en la matière.

En raison de l'importance de la quantité d'or exploitable, de l'importance de la valeur ajoutée que son exploitation génère et de son grand rôle dans la création des emplois pour la tranche d'âge située entre 17 et 60 ans, voire plus, ainsi que du peu de qualification requis, les pouvoirs publics ont fortement encouragé l'émergence d'un pôle aurifère artisanal.

Cet accompagnement et cet encadrement visent à éviter au maximum les pertes humaines, réduire considérablement les risques liés à l'utilisation de produits chimiques nocifs au niveau des activités de traitement par l'encadrement de leur importation, de leur stockage, de leur usage et par la sensibilisation.

La méthode de traitement artisanale des roches aurifères utilisée est celle dite de l'amalgamation

au mercure qui est du reste, la plus répandue en Afrique. Elle permet un taux de récupération de l'ordre de 40% de l'or en présence dans la roche. Plusieurs autres méthodes sont utilisées dont principalement les procédés de traitement par lixiviation tels que le LIC (Carbon In Leach) et le VAT Leaching. Ces process industriels d'extraction de l'or sont moins nocifs pour la santé et l'environnement de l'homme. Le cyanure est formellement interdit en Mauritanie pour le traitement artisanal ou semi-industriel des résidus. Les techniques de ces process sont peu coûteuses, moins nocives et de plus en plus utilisées dans l'exploitation des gisements aurifères à faible teneur.

Si, au tout début de l'exploitation, la nocivité du brulage de mercure dans les centres de traitement qui ont été installés, n'a pas été saisie dans toute sa dimension, les seules mesures prises à l'époque ayant porté sur le confinement des centres de Zouerate et de Chami, aujourd'hui toute une architecture de sécurisation des installations de traitement se met progressivement en place dans le respect des règles environnementales les plus strictes.

Avec la montée en puissance des capacités de production des deux centres, cette orientation s'est

imposée. Car il convient de préciser que dans chacun des deux centres sont installées près de 1 500 machines à deux roues pour le concassage à raison d'un traitement de 1,3 à 1,5 tonnes par machine et par jour, ce qui occasionne une production d'un résidu contaminé de 60 000 tonnes de déchets contaminés au borax et au mercure par mois au niveau des centres de Zouerate et de Chami situés à proximité d'agglomérations urbaines.

Une telle situation ne pouvait perdurer sans entraîner de graves conséquences pour la santé des personnes et induire de sérieuses perturbations au niveau de la faune et de la flore sans compter les risques à terme d'infiltration des résidus chimiques dangereux dans les nappes phréatiques et dans les poches d'eau dites de fracturation.

C'est alors que s'est imposé avec évidence l'impératif d'un retraitement avec une architecture complète de sécurisation de toute la filière.

La première solution a consisté à entrevoir un traitement des résidus avec une substance moins agressive que le mercure. La deuxième solution a été l'éloignement des sites de traitement de toute zone urbaine le centre de Zouerate devant être réinstallé à 200 km de la ville et celui de Chami à 40 km.

Aujourd'hui, ce sont déjà 13 sociétés agréées pour l'exploitation des déchets de l'orpaillage soumises au régime de l'étude d'impact environnemental installées selon le cadastre minier dans des zones spécifiques avec interdiction d'utilisation de mercure ou de cyanure. Elles ont l'obligation d'utiliser des substances alternatives moins dangereuses telles que le GDA ou autres substances similaires ou meilleures qui auraient été préalablement testées par le ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie d'une part, et par Maaden-Mauritanie d'autre part. Ces produits alternatifs présentent une différence en termes de rentabilité au niveau de l'extraction d'or avec le cyanure de 4 à 5 % seulement. De même, les sociétés sont tenues de se conformer à des procédures et des protocoles normatifs précis en matière notamment de transport, de stockage, de manipulation des produits et de détermination géo-référencée des déchets ultimes (stériles).

Outre l'interdiction expresse d'utilisation du cyanure, les sociétés ont l'obligation de constituer une réserve bancaire destinée à couvrir la restauration de l'environnement qui aurait éventuellement été affecté par leurs activités.

Pour s'assurer du respect de toutes ces conditions, le département a décidé l'installation de deux antennes dont l'une à Sfériyatt et l'autre à Chami, une proximité qui permettra d'accroître la fréquence des contrôles et des inspections.

HMS

Les process innovants de traitement des résidus de l'orpaillage

• **Le process industriel LIC (Carbon In Leach)**
Traditionnellement, le carbone a été utilisé afin de récupérer l'or à partir des lixiviats de cyanure, mais de récentes avancées technologiques ont entraîné l'usage de résines comme un procédé de récupération de l'or extrêmement efficace et rentable.

Le procédé permet de développer un schéma de traitement aurifère qui optimise l'extraction de l'or, la récupération de l'or à des coûts d'exploitation raisonnables et présentant un développement durable.

• Le process industriel VAT Leaching

La lixiviation à la pompe est un processus qui broie la mine d'or avec une faible teneur en certaines particules, entasse sur le tapis inférieur étanche qui est bétonné par du brai ou du tissu en plastique, pulvérise la solution de cyanure à faible concentration, solution alcaline, solvant non toxique, dilue l'acide sulfurique sur le tas de stock, fait dissoudre l'or; la solution avec l'or s'entasse, puis on utilise du charbon actif pour absorber ou on utilise la cémentation au zinc pour récupérer l'or.

Exigences environnementales auxquelles sont soumises les sociétés de traitement des résidus miniers

- Couvrir de bâches les camions transportant les résidus issus de l'activité de l'extraction artisanale de l'or, pour atténuer l'impact des poussières ambiantes, généralement élevées dans la zone ;
- Assurer la protection de la zone de stockage des résidus contre le vent ;
- Mettre en place un système de récupération du mercure contenu dans le résidu minier ;
- Aménager le terrain du parc à résidus en vue d'éviter toute contamination des eaux de ruissellement et de la nappe : isolation du sol et des flancs des digues par une couche de 50 cm d'argile compactée, couverte par une géo membrane en PEHD de 1,5 mm d'épaisseur ;
- Mettre en place un réseau de piézomètres pour le suivi de la nappe ;
- Mettre en place un système de recyclage des eaux de traitement (circuit fermé) en vue d'alléger la pression sur les ressources hydrauliques de la zone ;
- Exclure formellement l'utilisation du cyanure de sodium [NaCN] durant toute la durée de l'exploitation du projet ;
- Se conformer aux règles internationales en termes de santé et de sécurité du personnel, lors des opérations de transport, de chargement, de déchargement, de stockage et de manipulation des produits chimiques utilisés dans le processus de lixiviation ;
- L'utilisation de tous produits chimiques est assujettie à une approbation préalable écrite de la part des services compétents du MEDD. La demande d'importation et d'utilisation du GDA sera accompagnée de la fiche de données de sécurité relative à ce produit ainsi qu'une estimation de la quantité mensuelle à utiliser ;
- Mettre en place un système adéquat de gestion et de stockage des produits chimiques ;
- Mettre en place un plan de prévention des risques et un plan d'urgence en cas de contamination accidentelle ou d'incendie ;
- Prévoir un programme de formation au profit des travailleurs ;
- Mettre en place, à l'intérieur de la base vie, une unité de santé pour assurer un suivi sanitaire des travailleurs et des populations à proximité de la base vie ;
- Mettre en place un plan de gestion des déchets afin d'éviter toute pollution du milieu récepteur ;
- Donner la priorité au recrutement de travailleurs locaux ;
- Mettre en place une clôture autour du périmètre du projet pour empêcher l'intrusion des individus et des animaux dans l'enceinte du projet ;
- Stimuler l'activité économique locale par une politique d'achat et d'approvisionnement locale ;
- Déposer une garantie bancaire de 18250000 MRU auprès d'une banque nationale correspondante aux frais inhérents à la réhabilitation du site et la fermeture du projet. Maintenir la validité de la garantie bancaire durant toute la durée du projet.
- Transmettre au MEDD un rapport trimestriel exhaustif sur l'état de mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale ;
- Elaborer un rapport journalier d'information sur la production et les rejets y compris la teneur en GDA, Or, Hg et Pb dans les rejets ;
- Elaborer un rapport hebdomadaire d'information sur la consommation des utilités (eau, électricité, etc.) ;
- Fournir un rapport mensuel comprenant le protocole de dosage du GDA utilisé, la concentration de dosage optimale, le tonnage mensuel de résidus traités ;
- Respecter scrupuleusement les mesures proposées par le cahier des charges mis en place par le MEDD relatif aux projets de catégorie F.

OBJECTIFS ET PRINCIPALES OBLIGATIONS DE LA CONVENTION DE MINAMATA

L'objectif de la Convention de Minamata est de protéger la santé humaine et l'environnement contre les émissions et rejets anthropiques de mercure et de composés du mercure. A cette fin, ses dispositions portent sur l'ensemble du cycle de vie du mercure, via notamment le contrôle et la réduction d'un large éventail de produits, procédés et industries qui utilisent, rejettent ou émettent du mercure. La Convention traite également de l'extraction minière primaire de mercure, son exportation et importation, son stockage dans des conditions sûres ainsi que son élimination en tant que déchet. Repérer les populations à risque, améliorer les soins médicaux et la formation des professionnels de la santé dans l'identification et le traitement des effets du mercure devraient également résulter de la mise en œuvre de la Convention.

La Convention comporte 35 articles et 5 annexes, qui peuvent être divisés en quatre principales catégories :

1. Les dispositions opérationnelles qui décrivent les obligations des Parties visant à réduire les émissions et rejets anthropiques de mercure et composés de mercure dans l'environnement, couvrant la totalité du cycle de vie du mercure :

- Le contrôle des sources d'approvisionnement et du commerce de mercure (article 3)
- L'abandon définitif et l'élimination progressive de l'utilisation du mercure dans des produits et procédés de fabrication (articles 4, 5 et 6, annexes A et B)
- Le contrôle de l'utilisation du mercure dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or (article 7, annexe C)

- Le contrôle des émissions atmosphériques et des rejets dans l'eau et le sol (articles 8 et 9, annexe D)

- Le stockage provisoire, les déchets de mercure et les sites contaminés (articles 10, 11 et 12)

2. Le soutien aux Parties, avec des articles portant sur :

- L'établissement d'un mécanisme de financement, constitué de la Caisse du Fonds pour l'Environnement Mondial et d'un Programme international spécifique visant à soutenir le renforcement des capacités et l'assistance technique (article 13)

- Le renforcement des capacités, l'assistance technique et le transfert de technologies (article 14)

- L'établissement d'un comité de mise en œuvre et de respect des obligations (article 15)

3. L'information et la sensibilisation qui recouvrent :

- Les aspects sanitaires (article 16)

- L'échange d'informations (article 17)

- L'information, la sensibilisation et l'éducation du public (article 18)

- La recherche-développement et la surveillance (article 19)

- Les plans de mise en œuvre (article 20)

- L'établissement de rapports (article 21)

- L'évaluation de l'efficacité (article 22).



Guelb N'Dour, l'irrésistible attrait de l'or

Un peu plus d'un an, nous voilà de retour à Guelb N'Dour qui apparaît en cette fin d'après-midi au milieu d'une brume par un temps frisquet. Rien ne semble avoir changé. En fait, pas beaucoup. Toujours le même campement qui s'étend le long d'une plaine poussiéreuse, striée par des escarpements, avec ses tentes de camping disséminées par grappes, longeant les puits miniers forés par les orpailleurs. Dans le campement, les lumières glauques trahissent un début de vie nocturne pour des orpailleurs épuisés qui viennent à peine de terminer une rude journée de labeur. C'est l'heure de préparer un repas frugal, de siroter la traditionnelle infusion de thé vert et d'échanger les nouvelles de découverte de filons prometteurs dans les entrailles de la terre.

Certains ont ramené des échantillons de roches qui passent de main en main, chacun en donne une appréciation sur la teneur en or. On raconte aussi les cas de litiges entre orpailleurs dont certains ne respecteraient pas les limites de leur puits et creuseraient horizontalement de petites galeries empiétant sur la propriété du voisin qui s'était absenté le temps d'un court séjour à Zouerate ou chez les siens dans les wilayas de l'intérieur. Ce sont les « Komokos » qui désignent dans le langage des orpailleurs le creusage latéral vers l'espace du voisin. Le Komoko entraîne inévitablement de petites chicanes qui alimentent les longues nuits d'hiver. Ces litiges sont soumis au représentant de Maaden-Mauritanie pour un règlement à l'amiable et, à défaut, à la Gendarmerie nationale. Des litiges peu fréquents en réalité mais qui finissent toujours par trouver un dénouement. Le plus grave, cependant, est le fait que ces Komokos fragilisent les puits et font courir le risque de leur effondrement, mettant en péril la vie des orpailleurs.

Dès quatre heures du matin, le petit groupe sous la tente s'agite. Ahmed, emmitoufflé dans une épaisse couverture au teint douteux, s'étire nonchalamment et finit par se décider à se lever, suivi par les autres membres du groupe, chacun à son propre rythme. L'un d'eux, le plus jeune d'apparence, remplit une marmite d'eau avant de la mettre sur le réchaud pour préparer la bouillie et tire vers lui les ustensiles de thé. Ce petit charivari a déjà pris une petite heure au groupe. Un homme, la quarantaine bien remplie, retourne à la tente avec, sous le bras, des miches de pain, encore chaudes, livrées par le four traditionnel du coin.

Progressivement, la vie reprend dans le camp. Les orpailleurs commencent à faire leurs ablutions pour la prière du matin avec un important décalage horaire par rapport à Nouakchott, le soleil se levant sur les zones aurifères du Tiris-Zemmour bien avant le reste du pays.

Il est déjà presque sept heures. Ahmed enfle sa tenue de travail, couvert par une parka élimée avec des chaussures craquelées par le vent et le soleil et des chaussettes dépareillées pour monter au travail. Plutôt pour descendre au travail, car il est «



Djepaye», celui qui creuse à plus de vingt mètres au fond du puits à l'aide d'un marteau piqueur et remplit, à chaque fois, un récipient de roches qu'un remonteur fonctionnant grâce à une poulie. Des heures durant, il s'échine à forer dans cette roche dure, étouffant sous un tourbillon de poussière siliceuse, suffoquant dans une atmosphère humide.

Son univers se réduit à ce puits profond, à cette corde qui descend et remonte indéfiniment, au bruit de la poulie qui grésille, à la clameur du groupe d'en haut. Ceux de la surface, plus chanceux ont de l'oxygène à satiété. Ceux dont le rôle se limite à remonter la roche, à la concasser manuellement, à aiguiser les piqueurs des marteaux, à amasser les roches, à les ensacher et à les transporter vers le campement.

Le même manège se reproduit indéfiniment à côté et bien plus loin, le long d'une procession de d'amoncellements de roches stériles qui entourent chaque puits d'orpaillage.

Les premières équipes de siphonage d'eau étaient déjà parties sur le site pour évacuer l'eau des puits et permettre aux équipes de forage d'entreprendre leur travail. Ils utilisent des pompes alimentées par les groupes électrogènes et passent plusieurs heures pour assécher les fonds des puits. Ils sont les premiers à se réveiller et les premiers à achever leur tâche.

Quand ils terminent leur travail, il fait déjà jour et l'activité a fiévreusement repris dans tout le campement, notamment au marché local.

Le marché du site a certes gagné en superficie et sans doute en produits et services annexes.

L'aire du marché s'est nettement élargie depuis notre dernier passage. Echoppes de fortunes se

suivent sans grande spécialisation. On y vend du tout, essentiellement des produits alimentaires mais également des vêtements neufs et surtout de seconde main, du matériel de forage, des groupes électrogènes, des marteaux piqueurs, des lampes frontales pour mineurs, des gants, des produits détergents, des cartes de recharge de crédit pour téléphone, des pneus, des chambres-à-air, des croix de transmission de toutes tailles, des bidons d'huile moteur, du carburant. Un inventaire qu'il serait fastidieux de faire. Difficile de passer une commande sans qu'elle ne soit honorée ! Mais la facture est bien salée, les produits étant vendus à prix d'or.

L'extraction d'or, particulièrement l'orpaillage, et les services annexes sont, aujourd'hui, une source de revenu non négligeable pour des milliers de Mauritanien venus de toutes les wilayas du pays. Les cas d'enrichissement rapide d'orpailleurs se sont si vite répandus et pris de l'ampleur, parfois à la faveur d'exagérations, que la vague des arrivants a été une déferlante qui s'est abattue sur Guelb N'Dour. La célèbre histoire de ce charretier devenu immensément riche, et d'autres success-stories continuent d'entretenir l'espoir chez de nombreux prospecteurs qui y croient dur...comme or !

Il faut dire que l'activité de l'orpaillage est aujourd'hui moins difficile qu'elle ne l'était au tout début avant qu'elle ne soit organisée et encadrée par la Société Maaden Mauritanie qui a permis de mettre de l'ordre dans un domaine initialement dépourvu de toute expérience, et nécessité un travail de terrain énorme, une large concertation, une confiance solidement bâtie entre toutes les parties impliquées dans le processus.



Le désenclavement des zones aurifères, la couverture de téléphonie mobile, l'accès à l'eau, l'installation de point de santé et la présence des services et surtout la garantie de sécurité ont facilité les activités d'orpaillage dans la zone.

La diversification de la production du secteur, la stimulation de la participation des investissements nationaux, la promotion d'une gestion transparente et durable des ressources minérales et l'ouverture de plus de sites de prospection aux orpailleurs, ont beaucoup participé du développement de l'activité liée à l'or. Toutefois, le problème de l'eau reste récurrent. La ressource eau est très rare dans la zone. Les sites d'orpaillage de Guelb N'Dour et de Cheguatt connaissent un important déficit en eau

potable, particulièrement en saison estivale. Si à Cheguatt, il existe un sondage en eau douce, celui de Guelb N'Dour produit une eau saumâtre qui doit être retraitée par technique d'osmose. Il y a un an, le sondage de Guelb N'Dour, alimentait les différents sites de la zone. Son eau, deux fois plus salée que celle de l'océan, est traitée par un procédé fort coûteux exigeant un changement régulier de filtres, pas toujours disponibles sur place. Le gérant du sondage, installé à Zouerate, à plus de 700 Km du lieu, a délégué ses attributions à une autre personne qui, à son tour, a confié sa délégation à une tierce personne, de sorte que régler un problème au niveau du sondage requiert assez de temps. Aujourd'hui, les installations du sondage sont vétustes, tombent fréquemment en panne, les équipements rongés par

la corrosion du fait de la forte salinité, les réservoirs d'eau dont les façades sont en simples briques de ciment, sans coulage de béton armé, construits à la hâte pour coller à la date de leur inauguration sont fissurés. Le pompage a faibli et le débit a lamentablement chuté. La tonne d'eau est revendue entre 12 mille et 18 mille MRO en fonction de la saison qui influe sur la demande. Une mission du ministère de l'Hydraulique vient récemment de sillonner la zone pour établir le constat et apporter les solutions qui s'imposent. Selon une source informée, des équipements de pompage et de dessalement ont déjà été acquis et sont disponibles au niveau du Génie militaire qui doit incessamment procéder à leur installation, ce qui permettra de dépasser le double des quantités d'eau fournies auparavant.

La société Maaden-Mauritanie a lancé il y a quelque temps un programme de forage de 20 puits artésiens et de 6 unités de dessalement dans la zone. Sur les 20 puits artésiens programmés, 10 ont déjà été réalisés dont 3 à Cheguatt, 2 à Sferiyatt et 1 à Ouad El Kharoub.

Un peu plus d'un an, rien n'a beaucoup changé sauf que la plupart de ceux que nous y avons rencontrés à l'époque ne sont plus là. Certains se sont installés à Cheguatt qu'ils estiment plus prometteur, d'autres ont regagné Zouerate et changé d'activité, d'autres encore ont préféré rompre avec l'activité d'orpaillage pour s'adonner à celle des services qui comportent moins de risques.

Les plus chanceux ont engrangé d'énormes fortunes leur permettant d'acquérir plus de puits, d'ouvrir des commerces sur le site d'orpaillage, de fournir des services, d'acheter leurs propres camions pour transporter leurs propres cargaisons de roches aurifères et celles des autres orpailleurs, d'acheter des équipements de concassage et de traitement qu'ils ont installés à Zouerate. En fait d'assurer leur présence sur tous les segments de la filière et, partant, de sécuriser leur investissement.



La pénombre commence à gagner progressivement le campement. Ahmed, épuisé, le visage et les vêtements couverts de poussière, les yeux rougis, les traits tirés, regagne la tente collective où il s'avachit dans l'espoir que demain sera meilleur, que le sort lui sourira avec une extraction riche en roches en forte teneur en or dont les 33 % de la valeur seront répartis entre les huit membres de l'équipe, le reste revenant au propriétaire du puits qui prend en charge les frais d'acquisition des équipements, la nourriture de l'équipe, les frais de transports.

Pour le dîner, Ahmed aura au menu, ce soir comme à l'accoutumée, des pâtes assaisonnées à la sardine et, le lendemain au dîner, du riz au haricot. La viande n'étant servie que très rarement, lors de moments festifs, quand les dernières cargaisons de roches ont produit un bon rendement.

Ahmed est à l'image de ces milliers de Mauritaniens qui espèrent faire fortune en se ruant vers la zone aurifère du nord du pays. Il n'a pas encore gagné le gros lot, mais arrive, tant bien que mal à tirer son épingle du jeu. Il parvient à entretenir sa famille à l'est du pays, à lui construire une nouvelle maison et la doter de petits ruminants. Il envoie de l'argent en fonction du rendement du puits et s'estime heureux d'être à l'abri du besoin.

Son ultime souhait est d'acquiescer un puits pour lui, tout seul, d'être à son propre compte, de trouver le bon filon et d'enregistrer beaucoup d'argent. En fait, le rêve de tout orpailleur ! Mais où sont les chercheurs d'or que l'on avait trouvés dans ce campement il y a plus d'un an ? Et que sont-ils devenus ?

Nous avons sillonné le site à leur recherche. A la recherche de Mohamed Ould Bakha, de Sidi Mohamed Saleh El Alaoui, de Mohamed Ba, de Hamza Ould Amar, de Mohamed Abdallah Ould Mohamed Mahmoud, de Limam Ould Abdi et de bien d'autres encore. Seuls les deux derniers sont toujours à Guelb N'Dour mais sont en déplacement à Zouerate. Un autre qui vendait les moutons aurait fait fortune et se serait reconverti dans des activités de services, rentables et moins risquées. Les autres se sont évanouis dans la nature. Certains nous disent qu'ils ont choisi de s'installer à Chegatt, le dernier site aurifère ouvert.

Il n'y a pas véritablement une tendance constante, ni de cloisonnements hermétiques entre sites. Des orpailleurs quittent prospecter de nouveaux espaces pour retourner à leur premier campement d'installation au moment où ceux qui offrent les services ouvrent plusieurs échoppes dans des sites différents entre lesquels ils se déplacent fréquemment.

Hamada

Témoignages

Mohamed Lemine, orpailleur : « Le principal problème auquel nous sommes confrontés, ici, est celui de l'eau. Nous avons de grandes difficultés à nous procurer un approvisionnement suffisant en eau. La capacité actuelle de la station de dessalement du sondage de Guelb N'Dour n'est plus en mesure de satisfaire la demande, particulièrement en période estivale. Il arrive que la seule solution qui s'offre à nous soit de commander de l'eau à partir de Zouerate, soit à plus de 700 Km d'ici et dont le prix est exorbitant.

De même, nous souffrons du prélèvement des taxes à des périodes inappropriées, à un moment où nous n'avons pas réalisé d'extractions rentables. Il serait souhaitable d'introduire un peu de souplesse et de laisser le choix, à chaque orpailleur de régler les taxes qui lui sont dues à tout moment de l'année qui lui est la plus favorable ».

Mohamed Mahmoud Ould Ethmane : « J'estime que les orpailleurs font face à de réels dangers liés au risque d'écroulement des puits, des risques qu'ils créent eux-mêmes du fait du phénomène de « Komoko » auquel s'adonnent plusieurs parmi eux.

Dès que l'un d'eux entrevoit le moindre indice d'or sur les roches de la paroi d'un puits, il se met à creuser frénétiquement au mépris des règles de précaution. Ce phénomène de « Komoko » est devenu, heureusement, de plus en plus rare du fait de la veille et du contrôle des autorités qui s'assurent du respect des critères de sécurité et règlent les litiges entre orpailleurs.

Baham Ould Ould Sidi : « Je considère que l'activité d'orpaillage est très rentable. Nombreux orpailleurs à Guelb N'Dour ont fait fortune, même si certains d'entre eux préfèrent rester discrets et n'en font pas grand étalage. A voir leurs conditions de vie, ils ont beaucoup évolué depuis leur arrivée sur le site. Nombreux d'entre eux ont gagné beaucoup d'argent et investi dans leurs localités d'origine et ils envoient régulièrement de l'argent pour leurs familles. Il est vrai que le manque d'eau décourage bon nombre d'orpailleurs qui ont choisi de s'installer sur d'autres sites. La tonne d'eau est parfois vendue à 20 000 MRO. Cela n'a pas pour autant diminué le nombre des résidents du Guelb N'Dour, parce que les nouveaux arrivants continuent d'affluer massivement, dépassant largement le nombre de ceux qui ont quitté le site.

Mahfoudh Ould Yarba : « Je suis arrivé à Guelb N'Dour il y a six mois encouragé par certains qui ont réussi rapidement à faire fortune. J'ai tout laissé tomber et, les yeux fermés, j'ai décidé de venir ici dans l'espoir d'avoir une vie meilleure. J'ai fini par me rendre à l'évidence. Chercher de l'or n'est pas chose aisée. L'environnement est austère, le climat rude, la vie difficile, l'eau rare et les produits de première nécessité hors de prix. A long terme de journées on s'épuise à creuser, à remonter la roche à force de bras, à la concasser marteau en main, à l'ensacher et à la charger. C'est un travail herculéen qui exténue et abrute. On travaille comme des forçats et, au finish, le rendement est, somme toute, assez modeste. Juste de quoi vivre et recommencer de plus belle, dans l'espoir que demain sera meilleur. C'est bien cela, on vit d'espoir.

Samba Ould Naghra : « Je suis venu de Fouta Djall depuis deux ans. J'ai travaillé avec plusieurs opérateurs et exercé divers métiers « djepaye », tireur de charge et, actuellement concasseur manuel de roches et ensacheur. A chaque fois je gagne une quote-part appréciable. La tâche devient ardue parce que la roche aurifère est de plus en plus profondément enfouie et l'effort pour l'extraire encore plus grand. Il faudrait préalablement dégager une grande quantité de roches stériles. Je n'ai pas à me plaindre parce que je gagne honorablement ma vie et je subviens à mes besoins, à ceux de ma famille et de mes parents. Je n'ai rien à envier à un fonctionnaire qui perçoit mensuellement un salaire respectable.



Chegatt, le nouvel Eldorado



Dernière zone à être ouverte à l'orpaillage, Chegatt a attiré des milliers de candidats à l'aventure de l'or. Déjà, bien avant que les activités d'orpaillage n'y soient autorisées, des dizaines de « Kowlabas », orpailleurs clandestins, s'y rendaient en toute illégalité à la recherche du métal précieux. L'image de zone riche en or du site de Chegatt a été établie bien avant son ouverture. C'est pourquoi le déferlement des orpailleurs a été sans précédent, massif, constant.

Chegatt est la zone la plus récente ouverte aux prospecteurs il y a deux ans, après avoir été pendant des années une zone militaire fermée, une région éloignée située dans l'extrême Nord-Est du Tirs-Zemmour à environ 800 kilomètres de Zoue-

rate, aux frontières entre la Mauritanie, l'Algérie et le Mali. Le site de Chegatt s'étend sur une superficie de 104 000 kilomètres carrés.

Le site est éloigné de tout centre urbain ; la route qui y mène est quasiment impraticable, longue, sableuse, escarpée. Sans les haltes aménagées par Maaden-Mauritanie, le voyage sur près de 800 km entre Zouerate et Chegatt aurait été beaucoup plus épuisant, car il n'y a aucun village, aucun arbre, aucune ombre sous laquelle le voyageur peut se reposer. Rien que des plaines qui font alterner sable et petits monticules escarpés. Un terrain strié de pistes qui relient les sites aurifères, des pistes qui se croisent pour ensuite s'éloigner les unes des autres. C'est vers ce no man's land que par milliers de nou-

veaux chercheurs d'or se sont rués en plus d'anciens orpailleurs de Chami et de Guelb N'Dour qui ont quitté leurs sites. Nombreux sont ceux qui croyaient, à tort ou à raison, que l'or de Chegatt se prenait à la pelle, à même la surface de la terre. Beaucoup ont déchanté. Chegatt est comme Chami, comme Guelb N'Dour, tout étant question de chance. Il faudrait travailler dur, savoir attendre, s'armer de patience et ne pas perdre espoir. Comme le dit l'adage des orpailleurs : « Consacrez une année à l'or, il vous donnera une journée ». C'est la réalisation de ce conseil de Lucky Luke qu'espèrent les orpailleurs à tout instant.

Journée d'un orpailleur

Le muezzin vient de terminer son avant dernier appel à la prière quand **Ethmane Ould Habiboullah**, orpailleur de son état, baille, s'étire, finit par se dé-cider à se lever avec nonchalance, se racle l'arrière gorge et prend une bouilloire qu'il met sur le feu, juste pour rendre l'eau tiède et faire ses ablutions. Sous la tente, ses compagnons s'agitent et se préparent, eux aussi à la prière du matin. A la hâte, ils préparent le thé pendant que l'un d'eux se rend au four traditionnel du coin pour amener du pain encore chaud. Les trois verres de l'infusion de thé vert sont successivement servis. Ethmane s'empresse d'enfiler sa tenue de travail, s'enturbanne, chausse ses bottes et enjoint au groupe d'aller au travail avant de rejoindre, le premier, son puits à "jet de bâton" du campement. Son premier réflexe est d'inspecter le générateur avant de le démarrer dans un bruit assourdissant pour ensuite vérifier les cordages qui servent à faire descendre dans le puits avec le marteau-piqueur et le bac-navette de remontée des roches. Il se courbe avec attention pour regarder le fond du puits et s'assurer auprès du "Djépaye" que tout va bien. Au fond seule la réverbération instable d'une



lampe frontale sur les parois trahit une présence humaine. La journée d'Ethmane commence comme les précédentes. Il fait une navette incessante entre le puits et le concasseur des roches, scrute minutieusement les pierres à la recherche d'indices de la présence d'une teneur en or prometteuse. Le soleil prend de la hauteur dans le ciel, les roches s'entassent sur l'aire de concassage manuel et Ethmane continue son va-et-vient sans montrer aucun signe de fatigue. Vers treize heures, le groupe se rassemble et rejoint, en silence et en file indienne, la tente pour un frugal et rapide déjeuner autour d'un thé sans mousse hâtivement préparé. L'après midi, à quatorze heures le groupe est déjà sur le terrain, chacun fidèle à son poste, avec les mêmes tâches, les mêmes gestes réglés comme un métronome. A 18 heures, Ethmane commande au groupe de rentrer pour un repos bien mérité. Le groupe se dévêt, change de tenues et commence alors à préparer le dîner. Un dîner aussi frugal que le déjeuner autour d'un thé, cette fois-ci lentement et soigneusement préparé et autour d'histoires de puits voisins, de filons découverts, de litiges entre orpailleurs et d'émissions de Radio Chegatt. Vers 23 heures, Ethmane tire vers lui une couverture à la couleur douteuse avant de dormir du sommeil des justes au milieu du ronflement de ses compagnons déjà dans les bras de Morphée.



Après Guelb N'Dour, sur une route sableuse sans aucune végétation, un terrain en fins grains de silice ferrugineuse, ponctué d'escarpements en roche fissurés en hauteur, plantés comme des couteaux dont les pointes tranchantes sont orientées vers le ciel ; bien avant d'atteindre les premiers campements d'orpailleurs à Chegatt, sur des monticules qui surplombent la plaine, nous avons rencontré une équipe de sept prospecteurs munis de deux types de détecteurs : le Goldmonster qui vaut, à l'unité, trois millions MRO sur le marché et le MinelabGPZ14 qui se négocie à un peu moins de quatre cent mille MRO. Le Goldmonster détecte le métal à plusieurs mètres de profondeur tandis que le MinelabGPZ14 n'en décèle qu'à 70 cm de la surface. En tout, pour une équipe de cette dimension, un investissement initial de 30 millions

MRO est nécessaire pour la prospection, véhicule tout-terrain compris. Les sept chercheurs se suivent en file indienne dans un silence de morgue, à l'affût du moindre bip qui trahirait la présence du métal tant convoité.

L'un d'eux, à notre départ, nous fait présent d'une petite pierre contenant quelques milligrammes d'or. Présent que nous déclinons avec grande courtoisie avant de mettre le cap sur Msewdatt, l'un des plus anciens et des plus grands campements miniers de la zone de Chegatt.

Au milieu de la zone de Chegatt se dresse le campement «Sawaden» : un hameau fait d'une constellation de tentes, de baraques, de divers abris de fortune longeant une longue colline de pierres et un amoncellement de sable extraits des puits miniers. Le campement de Swaden s'étire sur plusieurs

centaines de mètres, traversé par une route commerciale. Les échoppes s'agglutinent sur les deux bords de la voie très fréquentée par les camions qui transportent la roche brute et les pick-up des opérateurs de l'orpaillage.

Une route qui longe la colline artificielle en tout-venant extrait des entrailles de la terre, ces roches stériles empilées sur le versant et sur l'ubac, mouchetées d'ordures négligemment jetées, et constituées essentiellement de boîtes de conserves évidées.

Il est 10 heures. Dans le campement, les tentes sont presque vides hormis les membres des équipes d'évacuation des eaux qui étaient descendu au fond des puits depuis quatre heures pour siphonner les eaux et permettre aux personnes chargées de l'extraction des roches de reprendre le relai au fond dans la pénombre des puits mal éclairés et des tourbillons de poussière dégagée par les marteaux-piqueurs.

Curieusement, l'eau qui est un problème sur les sites d'orpaillage, tant elle est rare et onéreuse, constitue un véritable problème dans les puits. Dans cette roche en quartzite ferrugineuse, pourtant si compacte et si dure, des poches d'eau se sont formées dans des fissurations dues sans doute aux écarts thermiques très importants dans la région. Mais ni la dureté de la roche ni le désagrément de l'eau ne sauraient avoir raison de l'incroyable détermination des chercheurs d'or.

Le spectacle est ahurissant. Par dizaines - que dis-je ? - par centaines, les travailleurs de l'orpaillage sont alignés au bord d'une fissure béante qui entaille le sol sur une profondeur de plusieurs mètres. Chacun de ces hommes tire sur une corde passée autour d'une poulie pour faire remonter le caisson contenant la roche sommairement concassée.

Les trois femmes de Chegatt

Il est, dans certains environnements, des rencontres auxquelles l'on ne s'attend pas. C'est le cas de ces trois femmes à Chegatt, dans un univers exclusivement masculin. Un univers de survie dans lequel les hommes les plus endurcis ont du mal à rester tant l'environnement est éloigné de tout centre de vie, le paysage austère, les conditions rudes. Ces courageuses femmes ont bravé les distances, les peines du voyage et les privations pour s'installer ici, à Chegatt, et gagner dignement leur vie à la sueur de leur front. L'une d'elles est orpailleuse, propriétaire d'un puits et emploie un groupe de huit personnes qu'elle entretient et commande avec grande fermeté. L'autre est tenancière d'un restaurant qu'elle gère avec une précision d'horloge. Elle est au four et au service, dynamique, arborant constamment le sourire. L'autre, je l'ai rencontrée emmitouflée dans un voile de Guinée, entièrement masquée, au milieu du campement. Elle s'est dérobée, refusant de donner les raisons de sa présence sur le site.

Dans ce campement où il n'y a pas d'enfants et habituellement pas de femmes, la présence de ces trois femmes intrigue. Elle prouve toutefois, que les femmes mauritaniennes sont entrepreneuses, courageuses et intrépides. Elles investissent aujourd'hui, quasiment tous les domaines. Il y a plus d'un an nous en avons rencontré à Guelb N'Dour où un puits d'orpaillage porte le nom de « Hassi Lemra », littéralement puits de la femme. Plusieurs de leurs concitoyennes ont surfé sur la vague de l'orpaillage dont certaines confectionnent des tentes qu'elles revendent aux orpailleurs. Le pôle minier artisanal est non seulement générateur de dizaines de milliers d'emplois pour les hommes, mais également d'une source d'autonomisation pour de nombreuses femmes.

Ils sont tous reliés par un harnais qui les retient solidement fixés à un poteau pour éviter qu'ils ne tombent dans le précipice.

La roche remontée est rapidement convoyée par brouette vers une aire de concassage manuel, entassée sur des bâches ; des groupes de deux à trois personnes ahanent à casser le tout au marteau. Non loin de là, un aiguiseur répare les marteaux piqueurs érodés par la roche au milieu d'une projection d'étincelles. Un monde de poussière, de ronronnement de groupes électrogènes, de bruit de meules électriques, un charivari indescriptible. L'air frais est chargé d'une poussière tenace en suspension, d'une poussière dense qui vous prend à la gorge, une poussière qui floute les visages, qui se dépose sur les hommes et sur les équipements et recouvre le sol d'une épaisse couche de poudre qui engloutit les pieds jusqu'au talon.

Bruit infernal de groupes électrogènes, de marteaux-piqueurs qui s'enfoncent dans la roche dure, de meules électriques qui rongent l'acier, de poulies enrayées qui remontent les charges, de «djapayes» qui se hêlent à tue-tête. Clameur de deux mondes, l'un souterrain, l'autre en surface et qui doivent nécessairement communiquer pour coordonner leurs actions. Deux mondes qui se comprennent, qui se complètent, qui partagent les peines et les rêves d'hommes aux visages marqués par les blessures de la vie, les traces du temps et les peines du labeur. Des hommes qui ont tout laissé derrière eux, vivant dans l'espoir entre les promesses d'un mythe et les affres de la réalité que n'estompe que le ronflement d'un profond sommeil pour ressusciter aux premières lueurs du lendemain. Un lendemain que l'on espère toujours meilleur.

HMS

Témoignages

Mahmoud Ould Taghi : « Je suis originaire du Hodh El Gharbi, plus précisément de Tintane. Je suis venu à Chegatt dès l'ouverture officielle du site, il y a plus d'un an. Depuis, je me suis adonné à plusieurs métiers. Le travail est très pénible mais il est relativement payant. Je n'ai pas encore atteint l'objectif que je me suis fixé au en arrivant ici, mais je nourris l'espoir d'y parvenir. Les conditions à Chegatt sont difficiles. Le point de santé est éloigné et le médecin ne s'y trouve pas en permanence. Par ailleurs, les prix des produits alimentaires sont particulièrement élevés ».



Boubacar Ould Boukhréiss : « Je suis originaire d'Aïoun et je travaille depuis quelque temps dans ce puits comme « djepaye », l'un des métiers les plus fastidieux et les plus pénibles de l'orpaillage. Avec le reste de mon équipe, nous percevons 33% des recettes de l'or les frais liés à notre alimentation, à l'exploitation du puits, au transport des roches et à leur traitement étant à la charge du promoteur. Cet intéressement au résultat n'est réellement rentable que si les roches extraites contiennent une importante teneur en or. L'un des problèmes les plus difficiles auquel nous sommes confrontés est la pauvreté de l'alimentation qui est essentiellement à base de riz, de sardines et de haricot. Côté santé, nous n'avons pas de problèmes majeurs : le point de santé dispose d'une ambulance pour le transport et l'évacuation éventuelle des malades et il fournit gratuitement les médicaments. Le marché local est suffisamment approvisionné même si les prix sont élevés ».



Ledhem Ould Adaye : « Je suis originaire du Hodh Charghi, de Néma exactement. Je suis là depuis huit mois au cours desquels j'ai gagné des sommes importantes d'argent. Même si le travail est pénible, je n'ai globalement pas à me plaindre dans la mesure où j'ai l'opportunité de subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. Je resterai ici le temps qu'il faut pour réaliser mon rêve d'assurer une vie digne aux miens et de les mettre définitivement à l'abri du besoin ».



Oumar Ould Mohamed Laghdaf : « En arrivant à Chegatt, j'étais animé d'un grand espoir. Les histoires colportées nous laissaient penser que la tâche était aisée. Mais grande fut ma déception. Chegatt n'est pas aussi rentable que sa réputation aux premières heures de l'ouverture du site le laissait entendre. J'estime que les autorités doivent ouvrir le site du PK 12 qui serait plus intéressant et combattre fermement l'orpaillage illicite auquel s'adonnent ceux que l'on appelle ici « El Kowlabas » ».



Le commerce Florissant à Chegatt

L'ouverture du site aurifère de Chegatt a été suivie, comme dans le reste des autres zones minières, par l'apparition de nombreuses activités commerciales et de services, créant un tissu économique dynamique. Epicerie, boulangeries artisanales, boucheries, vente et location de générateurs, boutiques de pièces détachées, de jerrycans de carburant, de cordages, de poulies, de marteaux-piqueurs, de vêtements neufs ou de seconde main, restaurants... Et, curieusement, un service Bein Sports qui a permis aux férus de foot de suivre la Coupe africaine des Nations par exemple.

Nombreux sont ces commerçants qui ont quitté leur travail pour s'installer ici à Chegatt, la rentabilité des activités étant, estiment-ils, bien meilleure que dans les centres urbains.

C'est le cas de **Sidi Mohamed Ould Abdel Kader**, fournisseur du service Bein Sports qui a quitté son Adrar natal à la recherche d'un emploi. Il a commencé d'abord par être employé dans un puits d'orpaillage. «Étant fragile de constitution, dit-il, je n'étais pas capable de poursuivre ce travail qui requiert endurance et force physique. J'ai changé plusieurs



fois d'emploi avant de me résoudre à être mon propre employeur, en ouvrant une salle de réception des chaînes Bein Sports, un emploi qui me convient parce que personne ne m'impose un horaire de travail ni un travail pénible. Le seul effort que je fournis consiste à zapper sur les chaînes du bouquet et le seul outil que j'utilise est une télécommande. Je passe la journée à me reposer, les clients étant sur les sites d'exploitation aurifère. De plus, avec l'épargne que j'ai pu faire, j'ai monté un petit commerce de vente de téléphones portables, de cartes de crédit et d'accessoires de téléphonie mobile.

Parcours presque similaire pour le jeune homme, **Sayed Ahmed Ould Al Jed** qui était vendeur dans

un magasin de détail de Nouakchott, pour tenir une boutique à son propre compte sur la voie commerçante de Chegatt. Cas de nombreuses autres personnes qui font du commerce et des services leurs principales activités.

A Chegatt, tout se négocie, tout se vend, tout s'achète, mais à prix d'or !



Sfériyatt :

Le nouveau pôle semi-industriel

Résoudre la question des déchets de l'exploitation artisanale de l'or, voilà ce qui est entrain d'être fait à Sfériyatt, une zone à quelques 200 kilomètres de Zouerate, attenante au chaînon montagneux d'Anajim, sur le chemin qui mène vers les gisements aurifères de Guelb N'Dour et de Chegatt. Ce qui était hier un véritable casse-tête a été transformé en solution qui règle, à la fois, plusieurs problèmes : celui notamment de transférer la zone de traitement loin des centres urbains, d'exploiter les résidus, d'augmenter la valeur ajoutée générée par la filière et de créer de nouveaux emplois.

Le développement de partenariat à la faveur du potentiel des ressources naturelles, l'essor du secteur minier en particulier dans le domaine de l'exploitation aurifère et le climat de stabilité et de sécurité dans le pays ont entraîné une déferlante sans précédent de sociétés spécialisées dans le traitement des résidus de la production artisanale de l'or.

Au début de cette année, elles étaient 13 sociétés à s'être installées, dont deux ont déjà commencé à produire (Ridhak et Paramount), les autres étant à un stade avancé de montage de leurs complexes industriels de traitement.

Elles occupent une aire de plusieurs dizaines d'hectares dans un no man's land, sur un terre-plein compartimenté par des digues en tout-venant au milieu desquelles s'activent de gros engins au milieu de smogs de poussière.

Chaque société dispose de son propre site déterminé par la licence qui lui est préalablement accordée et qui lui attribue les coordonnées de sa géoréférence.

Ces entreprises sont astreintes à des procédés de traitement qui excluent l'amalgamation par mercure et celle au cyanure.

Elles utilisent la méthode dite de la lixiviation à travers le procédé du LIC (Carbon In Leach) ou du VAT Leaching. Ces deux procédés industriels de traitement de l'or sont moins nocifs pour la santé et pour l'environnement de l'homme en comparaison à la méthode de l'amalgamation. Le cyanure et le mercure sont d'ailleurs formellement interdits en Mauritanie pour le traitement semi-industriel des résidus. Toutes les entreprises actives dans cette filière sont tenues de signer des engagements dans ce sens, leurs stocks sont contrôlés, les produits testés et des vérifications sont effectuées sur les sites de traitement comme le stipulent les contrats.

Parmi les usines déjà installées, figure celle de la Daama Mining Compagny dont le responsable des travaux, l'ingénieur soudanais **Mohamed Chadli Mohamed**, indique que leurs travaux d'aménagement et de montage des équipements avaient com-



mencé en juin 2021 et sont actuellement en phase finale. Cette usine est conçue pour traiter 15 000 tonnes de résidus par mois et produire 80kg d'or pour la même période. La plupart des usines de Sfériyatt dispose de capacités similaires et peuvent, au besoin, être dimension-

nées pour de plus grandes productions.

Deux types d'entreprises sont installées à Sfériyatt : Celles qui n'utilisent que les résidus produits par les orpailleurs qu'elles achètent auprès d'eux. Il convient de préciser que le traitement artisanal par procédé d'amalgamation ne permettait d'extraire que 30 à 40% de l'or contenu dans les roches. Avec le retraitement des résidus par de nouveaux procédés moins polluants, le reliquat d'or contenu dans les résidus, soit près de 60% de la teneur initiale, pourra être récupéré.

Le nouveau grand site minier de Sfériyatt, connaîtra au cours de cette année le transfert du centre de traitement artisanal de Zouerate.

La présence à proximité des centres urbains de résidus miniers contaminés au mercure exposait les personnes à des risques pour leur santé, mettait en danger les animaux domestiques et présentait le risque d'affecter l'environnement par une pollution des sols et des nappes phréatiques.

Le nouveau pôle semi-industriel de Sfériyatt résout tous ces problèmes et, bien plus, il va non seulement accroître la production de l'or, créer une plus grande valeur ajoutée mais également permettre d'engager une importante main-d'œuvre locale et favoriser un transfert de technologie. En un mot, le problème a été transformé en solution.

Le pôle de Chami répond au même schéma et entraîne les mêmes avantages. Quand l'on sait que ces deux centres totalisent près de 3000 machines à deux roues pour le concassage des roches aurifères en provenance des sites d'orpaillage et que chaque machine à deux roues produit 1,5 tonne de résidus par jour soit une production mensuelle de l'ordre de 60 000 tonnes par mois, on se rend bien compte de la quantité phénoménale de résidus contaminés au mercure produite sur les quatre années écoulées de l'exploitation artisanale de l'or.

Le retraitement de cette quantité effarante de résidus par des produits moins agressifs et conformes aux normes et standards est donc une aubaine pour la filière, pour l'environnement et pour l'économie. L'un des problèmes récurrents au niveau du site de Sfériyatt est celui de l'eau car l'industrie de traitement des résidus est grande consommatrice d'eau. Certaines sociétés ont déjà entrepris des forages dont certains très faiblement productifs. Aucune nappe n'a été découverte et les seules ressources locales en eau sont contenues dans des poches de fissuration, donc limitées et à faible débit. De plus l'eau dans cette zone est saumâtre, ce qui entraîne une rapide détérioration des équipements du fait de

la corrosion.

Le représentant de la Daama Mining Compagny a affirmé que rien que pendant leur période d'installation, il leur a fallu 10 000 mètres cubes d'eau. Une eau qu'il est indispensable de dessaler par technique d'osmose ce qui grève considérablement les charges d'exploitation.

Il a évoqué les contraintes liées aux spécifications des produits chimiques à utiliser, arguant le fait que l'utilisation du cyanure, si elle est bien encadrée, ne représente aucun risque comme le prouve, prétend-il, l'expérience soudanaise.

Mais est-ce vraiment rentable ? A cette question, le visage de Mohamed Chadli s'illumine d'un sourire. Bien sûr, bien sûr, dit-il. Sinon on ne serait pas là. C'est rentable et c'est dans une zone où prévaut la sécurité, ajoute-t-il. « De plus, nous entretenons une parfaite collaboration avec les autorités régionales et ne subissons aucun désagrément autre que celui de l'éloignement de la ville et des fréquentes tempêtes de sable. Mais ça c'est le revers de la pièce de l'or... », fait-il observer.

Au cours de la première phase, Daama Mining Compagny emploie 40 employés mauritaniens dont **Ahmed Mohamed El Hady**, un ingénieur qui supervise le montage de l'usine. A ce poste de responsabilité, El Hady bénéficiera de l'expérience de cette société qui accumule plusieurs décennies de savoir-faire dans le domaine de l'exploitation semi-industrielle de l'or.

En fait les nouveaux pôles de Sfériyatt et de Chami vont ouvrir de nouvelles perspectives à des cadres de haut niveau pour parfaire leur expérience mais aussi à des contremaîtres, des techniciens et ouvriers.

Ils ouvrent de nouveaux espaces à des partenariats entre capitaux nationaux et étrangers (soudanais, yéménites, indiens...) et participent du développement social et économique du pays.

Hamada



Sociétés de traitement des résidus aurifères

Paramount
Ridhak
Agipco
Daama
N'Dour Mining
Slemania

Agan
Tewvigh
Baraka
MCME
Khazain
Proxerim
El Beligh

Le Centre minier artisanal de Zouerate :

Des opportunités d'emplois prometteuses

Le Centre minier artisanal de Zouerate abrite les broyeurs de pierres aurifères venant des carrières à bord de camions loués par les prospecteurs. Il se situe à 5 kilomètres de Zouerate. Entouré de grillage, ce Centre qui couvre une superficie de deux kilomètres carrés, et qui abrite quelque 1200 machines à broyer la pierre, a pour but d'organiser les opérations d'exploration et d'exploitation artisanale et semi industrielle de l'or marquée auparavant par l'anarchie et l'irrégularité. Il s'agit pour le Centre de connaître la production aurifère finale en vue de la vendre à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM).

Le Centre a été créé par la société Maaden Mauritanie en 2019 pour mettre un terme au désordre que connaissait l'opération de broyage de la pierre aurifère, qui se déroulait dans la ville de Zouerate. Avec ses broyeurs et le système de convoyage, il offre des milliers d'opportunités d'emplois aux jeunes chômeurs.

Toutefois, cette situation de proximité a fait que ce Centre gêne voire dérange la population de la ville qui subit les effets nocifs de la poussière qu'il provoque à longueur de la journée.

Pour en savoir davantage sur les tenants et aboutissants de cette opération de broyage, et sur son importance dans la résorption du chômage, le correspondant de l'Agence Mauritanienne d'Information dans la wilaya du Tiris Zemmour a rencontré le chef de la section Broyeurs relevant de la Fédération des prospecteurs de Zouerate, **M. Mohamed Ould Boutou**, qui a précisé que deux types de broyeurs sont utilisés pour écraser la pierre aurifère :

Le premier utilisé au début de la prospection avait des répercussions négatives sur l'environnement car les broyeurs étaient installés en plein air.

Le second entré en fonction récemment est plus performant, d'une plus grande capacité et plus rapide. C'est ce type qui est utilisé actuellement. Il a l'avantage mélanger à la pierre, ce qui permet d'éviter la poussière résultant et de préserver l'environnement. Il donne, par ailleurs plus d'or à l'extraction.

Les étapes du broyage, poursuit notre interlocuteur, commencent par le concassage du minerai encore brut contenu dans les pierres de grande taille. Généralement ces pierres parviennent par camions au Centre dans des sacs, déjà concassés. Une fois sur place, ces pierres sont réparties entre les différents broyeurs ; chaque orpailleur choisit le promoteur avec lequel il va travailler suivant la nature des relations qu'il entretient avec lui et suivant la qualité du travail que le prestataire fournit. Autant dire que ces aspects- là relèvent de relations entre fournisseurs (propriétaires de broyeurs) et clients.

Ensuite, ajoute-t-il, les pierres sont mises dans les broyeurs en quantités moyennes car chaque broyeur a, en général, une capacité de 10 sacs par 24 heures. De même, le sac n'est pas broyé en une fois mais



en plusieurs étapes pour éviter des surcharges à la machine pouvant lui causer une panne.

Ces broyeurs consistent en des sortes de roues en métal dur qui tournent dans des cylindres où sont versées la pierre et l'eau avec une quantité donnée de mercure. Après le broyage de la pierre, on y rajoute encore de l'eau pour filtrer enfin ce mélange dans une cuve en ciment afin d'en extraire la quantité d'or qui en est résultée et qui est commercialisée à la Banque Centrale.

Par la suite, les débris restants ou déchets sont à leur tour, vendus aux sociétés de traitement des déchets de l'exploitation aurifère artisanale dont les sièges se trouvent dans la localité de Sfariat à quelque 200 kilomètres de Zouerate.

Signalons que le prix du broyage d'un sac, souligne le chef de la section Broyeurs relevant de la Fédération des prospecteurs de Zouerate, fluctue suivant l'offre et la demande. Il a commencé à cinq mille ouguiyas (anciennes) avant de chuter à 2000 UM le sac et à 1000 UM pour chaque gramme d'or si l'or se trouve dans ces sacs. Si dans un sac il y a 4 grammes d'or et plus, le broyage est gratuit et le taux est fixé par gramme de métal jaune extrait.

M. Mohamed Ould Boutou précise que le nombre de broyeurs est estimé actuellement à 200 unités alors qu'il ne dépassait pas 70 auparavant. L'aire réservée à ces machines à broyer la pierre est de deux (2) kilomètres carrés.

L'installation de ces broyeurs a occasionné dit-il, près de 5000 opportunités d'emplois dont 3000 travaillent sur les machines, 1000 sur la ligne de transport (camions) et 1000 autres en qualité de prestataires de services : (électriciens, mécaniciens, soudeurs etc.) ou autres activités parallèles. Il a ajouté que le volume des investissements dans ce Centre atteint les cinq milliards d'ouguiyas anciennes (A-UM).

Evoquant les principaux problèmes posés aux investisseurs dans ce centre, le chef de la section Broyeurs indique que c'est le manque d'électricité et d'eau car, dit-il, l'électricité existante ne couvre pas 20% des besoins des unités de broyage sur place. Car le courant électrique était programmé en 2019 pour un nombre infime de machines. Tous les broyeurs font fonctionner des générateurs électriques 24 heures sur 24.

Une telle situation, fait-il remarquer, influe sur l'investissement et par ricochet, sur les prix des prestations et services offerts. Il a encore relevé que l'eau n'est pas disponible et se vend à prix d'or. Il a demandé l'aménagement de la route reliant le Centre de Sfariat à Zouerate qui est de cinq kilomètres et qui est, selon lui, difficile pour les voitures. Il a également sollicité la réduction des impôts sur les broyeurs estimant que 20 000 N-UMpar broyeur et par an est difficile à supporter.

Quant au transfert des investisseurs de ce Centre vers celui du martyr Sid Ahmed Ould Aida qui est en train d'être aménagé dans la zone de Sfariat, M. Mohamed Ould Boutou précise qu'ils se sont concertés à ce sujet et que leur plateforme de doléances a été acceptée par la société "Maaden Mauritanie".

Parmi ces doléances :

- accorder la priorité aux investisseurs transférés du Centre de Zouerate à celui de Sfariat ;
- disponibiliser l'eau et l'électricité à des prix abordables dans le nouveau centre ;
- distribuer des lopins de terre aux promoteurs des unités de broyage actuellement avant leur transfert cinq mois auparavant pour leur permettre de les aménager ;
- donner à chaque promoteur une parcelle de terrain apte à servir d'habitation ;
- Œuvrer à la manière de l'ancienne méthode consistant à donner à chaque investisseur un lopin de terre pour chaque broyeur ;



- s'atteler à ce que les propriétaires d'usine ne dépassent pas leur domaine d'intervention à savoir le traitement des déchets résultant de l'exploitation artisanale et semi industrielle de l'or alors que les promoteurs des unités de broyage doivent s'en tenir exclusivement au traitement de la pierre aurifère ; M. Ould Boutou a loué les services qu'offre Maaden Mauritania aux orpailleurs comme les points d'eau, les postes de santé, le réseau de télécommunications et apprécié l'approche de concertation suivie par la société avec la section de la Fédération des prospecteurs de Zouerate.

A son tour, M. Mohamed Ould Sidi a précisé qu'il supervise un projet de 16 machines à broyer

la pierre aurifère au Centre de traitement artisanal de l'or de Zouerate qui offre 26 opportunités d'emplois. Ces employés sont de deux catégories : ceux qui travaillent le jour et ceux qui travaillent la nuit. Il a rappelé les phases de l'opération de broyage de la pierre et du traitement au mercure en notant que la capacité des machines est de l'ordre de 60 sacs.

Il a demandé comme son prédécesseur, la mise à disposition des prospecteurs de l'eau et de l'électricité en précisant qu'il utilise toutes les 48 heures 200 litres de carburant, ce qui représente un coût prohibitif avant de solliciter plus de sécurité car, dit-il, certains d'entre ses collègues dans le centre ont été victimes de vols.

Pour sa part, M. Yeslem Ould El Ghadhi, qui fait fonctionner 5 broyeurs et emploie 6 travailleurs, relève qu'il ne dispose pas de moyens de prévention contre le risque lié à l'usage du mercure, se limitant à exhorter les employés à utiliser le turban ou le masque. Il a demandé d'offrir l'eau et l'électricité dans le centre et de dégager les ordures qui s'y accumulent.

Quant à M. Yahya Ould Abeid, il a déclaré qu'il travaille dans ces machines de broyage depuis un certain temps comme spécialiste dans les opérations d'extraction d'or ; il a attiré l'attention sur le fait qu'il connaît bien le danger lié à l'utilisation du mercure mais qu'il ne dispose hélas pas d'autres moyens de protection ; Allah sur lequel il compte est témoin, conclut-il.

Salekna

La société Maaden Mauritania:

Création d'un climat favorable aux orpailleurs

Par Salekna

La société "Maaden Mauritania" s'emploie à organiser le sous-secteur de l'orpaillage, à mettre en place un cadre juridique et institutionnel le régissant, à lutter contre l'anarchie qui y règne, à mettre les orpailleurs dans des conditions favorables sur les plans sécuritaire, sanitaire et juridique et à augmenter sa rentabilité et sa contribution à l'économie nationale ainsi qu'à limiter les répercussions négatives qui en découlent.

Partant de cette approche, la société accorde une attention particulière aux prospecteurs d'or, consciente qu'elle est de l'importance de ce sous-secteur pour le pays et du rôle majeur qu'il joue comme contributeur au décollage économique et à la prospérité de la Mauritanie sans compter son apport en matière d'emploi à travers la création d'opportunités pour des milliers de citoyens mauritaniens tous âges confondus.

La Société "MaadenMauritania" est au service des prospecteurs et apprécie à leur juste valeur leurs revendications, puisqu'elle leur a permis, en intercedant en leur faveur auprès des autorités concernées, d'entreprendre l'exploration à l'intérieur de



la zone militaire interdite, notamment la zone de "Cheggatt", sous réserve d'un certain nombre de conditions et sous le contrôle et la supervision des autorités administratives et de "Maaden Mauritania" et en coordination avec le commandement de la deuxième Région militaire.

C'est ainsi qu'il a été permis d'entrer dans cette zone à toute personne disposant d'une licence accordée par la société Maaden. Il s'agit d'une mesure visant à aider les citoyens souhaitant s'engager dans cette activité tout en préservant le caractère sécuritaire spécifique de cette zone interdite.

Dans le but de faire réussir cette activité, et afin que les citoyens obtiennent le profit souhaité, la société "Maaden Mauritania" a fourni, au cours de l'année écoulée, un ensemble de services indispensables pour les prospecteurs tels que l'eau, les points de santé, les équipements de forage et d'autres services qui représentaient, pour les prospecteurs, des doléances essentielles.

Afin de faire la lumière sur les objectifs de l'entreprise et les réalisations qu'elle a accomplies en vue d'améliorer les conditions de travail des orpailleurs, l'Agence mauritanienne d'information a rencontré le responsable de la section de la société "MaadenMauritania" dans la wilaya du Tiris Zemmour, M. Mokhtar Ould Hamed. A cette occasion, ce dernier a précisé que la société vise à organiser et encadrer le secteur minier privé artisanal et semi-industriel et à créer un environnement propice aux prospecteurs afin de les aider à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Il a indiqué que depuis son engagement sur le terrain dans l'orpaillage, Maaden Mauritania a pu faire un saut qualitatif dans le secteur minier privé artisanal et semi-industriel, à travers de nombreuses réalisations dont, notamment la création d'un environnement et d'un cadre appropriés pour que les promoteurs investissent dans le secteur.

Le représentant de la société "Maaden" au Tiris Zemmour a souligné dans ce contexte, l'entrée en jeu d'un grand nombre d'investisseurs dans le domaine semi-industriel, et une augmentation significative des investissements consentis dans les broyeurs et dans les camions destinés au transport des pierres des carrières vers le centre de traitement de Zouérate.

Il a souligné qu'en prenant le centre minier de Zouérate comme référence par rapport à l'augmentation des investissements depuis que "Maaden" a repris en main le sous-secteur, on peut constater les progrès enregistrés.

Ainsi ce centre, qui disposait de 360 broyeurs de pierres le 5 mai 2020, période pendant laquelle "MaadenMauritania" a été créée, exploite, aujourd'hui, pour ses activités plus de 1 100 machines, ce qui a eu pour effet de créer des milliers d'opportunités d'emplois dans ce centre.

M. Mokhtar Ould Hamed a ajouté que l'une des réalisations également obtenues est le développement d'un mécanisme de règlement des différends en matière d'exploration. Il a noté que les équipes des sites d'exploration de la société sillonnent la zone et s'attellent à la résolution de centaines de différends permettant ainsi à chaque prospecteur de faire valoir ses droits et contribuer aux opérations d'extraction.

Il a souligné que l'une des réalisations de l'entreprise est l'établissement de normes strictes en matière de sécurité et de sûreté, mesure qui a entraîné une diminution du nombre d'accidents. Dans ce contexte, la société a élaboré un guide pour la sécurité du prospecteur.

Le représentant de la société "Maaden" a indiqué



que l'on peut compter parmi les réalisations accomplies par la société dans le but de préserver l'environnement, la santé et la sécurité des citoyens de Zouérate, l'aménagement d'un site de traitement en dehors de la zone urbaine pour éviter les répercussions négatives sur la santé et l'environnement pouvant résulter du maniement des métaux lourds comme le mercure et autres.

Il a expliqué que c'est la principale raison du transfert du centre minier privé de Zouérate vers la région de Sfariyat, qui se trouve à plus de 200 km de la capitale du Tiris Zemmour.

M. Mokhtar Ould Hamed a ajouté que l'entreprise a créé des points de santé où les consultations médicales sont gratuites et les médicaments sont fournis sans contrepartie. Il a précisé que dans ce cadre, la société a acquis 4 ambulances au niveau de ces points de santé.

L'entreprise a également œuvré à l'installation de points d'eau potable dans les sites d'exploration, qui se trouvent souvent dans des lieux désertiques, en forant dix puits artésiens.

La société "Maaden Mauritania" va aussi mettre en œuvre un programme sur lequel elle travaille visant l'installation de 6 unités de dessalement de l'eau saumâtre aux points d'eau qu'elle a réalisés.

Le représentant de la société "Maaden" a souli-

gné que la société travaille à fournir les services de communication dans certaines zones d'exploration, telles que Cheggatt, Sfariat et Ghalman, et qu'elles seront bientôt disponibles dans d'autres zones d'exploration.

L'entreprise a également travaillé sur la mise en place de feux de signalisation de la route reliant Zouérate à la zone de Cheggatt.

Il a indiqué que ces réalisations découlent de l'approche participative adoptée par l'entreprise suite à des demandes urgentes des prospecteurs.

M. Mokhtar Ould Hamed a souligné que le prospecteur dispose désormais d'un environnement propice à l'exploitation minière. Raccordé aux réseaux de communications, ayant accès à l'eau et sécurisé sur son parcours, il n'a désormais plus peur de se perdre dans ces zones désertiques, après la mise en place des signaux lumineux qui s'étendent sur 800 km de Zouérate à Cheggat, où il peut exploiter sa richesse avec ses bras.

L'orpailleur peut également profiter de 10 points de repos installés sur la route reliant Zouérate et Cheggat.

Il a ajouté que pour protéger et assurer la sécurité des prospecteurs, la société a acquis des équipements pour sécuriser les puits et dégager les remblais accumulés autour d'eux, pour éviter les risques d'effondrement en raison de la pression causée par ces accumulations.

Le représentant de la société "Maaden" a déclaré que les équipes de la société dans les zones d'exploration mènent des patrouilles intensives afin d'arrêter toute activité dans un puits présentant des fissures susceptibles de provoquer un effondrement à l'avenir.

À cet égard, a-t-il dit, la société a arrêté des dizaines de puits dans les sites d'exploration jusqu'à ce que le danger en soit écarté, ce qui a entraîné une réduction des accidents.

M. Mokhtar Ould Hamed a enfin souligné que le secteur minier privé bénéficie de l'apport de nombre d'activités commerciales parallèles qui se greffent tout autour notamment à Zouérate, créant environ 30 000 opportunités d'emplois.

Traduction : S.M.S

Les effets économiques et sociaux de la prospection artisanale de l'or à Zouerate

Par: Salekna

La prospection artisanale de l'or au Tiris Zemmour a entraîné des effets économiques et sociaux importants à Zouerate, qui est considérée comme un couloir pour le passage de ceux qui vont dans les zones d'exploration et en reviennent.

Ce sous-secteur, dit encore de l'orpaillage, malgré son caractère récent, qui a débuté en 2016 à Zouerate, fournit néanmoins des milliers d'opportunités d'emplois aux citoyens mauritaniens, tout âge confondu, pour peu qu'ils aient une relation directe ou indirecte avec ce sous-secteur.

L'orpaillage a également eu de grandes répercussions positives sur l'économie nationale du pays tout entier en créant une valeur ajoutée qui représente un facteur de stabilité, d'équilibre et de reconstruction dont le pays avait besoin.

Cet état de fait a été confirmé par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors de son dernier discours à Chami.

Le produit de l'exploration aurifère, selon la Société Maaden Mauritania, s'est élevé à 380 milliards d'ouguiyas anciennes, avec une valeur ajoutée créée estimée à 240 milliards d'anciennes ouguiyas. Cela s'est répercuté positivement sur l'ensemble des activités commerciales de Zouerate. C'est ainsi que la demande a connu par exemple une augmentation sensible pour toutes les activités liées à l'exploitation artisanale de l'or. Il en est ainsi de l'achat de foreuses, de groupes électrogènes, de carburant, de denrées alimentaires et de vêtements de seconde main, surtout pendant la période où les températures chutent dans les lieux d'exploration.

Les restaurants ont également prospéré, car leur nombre a doublé suite à la demande croissante des orpailleurs et d'autres services connus pour être indispensables pour les voyageurs se sont développés. Les coûts du loyer ont également augmenté, à la suite de l'accroissement accéléré de la population de Zouerate.

Des revenus de 380 milliards d'ouguiyas, avec une valeur ajoutée créée de 240 milliards

L'exploration artisanale et semi industrielle de l'or a eu également des effets sociaux bénéfiques notamment s'agissant de l'amélioration des conditions de vie des citoyens de la wilaya.

C'est ce qu'a déclaré le wali de Tiris Zemmour, M. Isselmou Ould Sidi, lors de sa supervision de l'étude d'impact environnemental et social des entreprises privées de traitement des déchets miniers. Ainsi le wali a annoncé que le gouvernement mauritanien a récemment décidé d'allouer un pourcentage du produit des usines privées de traitement des



déchets miniers pour améliorer les conditions de vie des citoyens de la wilaya.

Il a ajouté que l'État est particulièrement soucieux de la situation sanitaire, sécuritaire et environnementale dans la zone mais aussi de l'emploi des jeunes et de la fourniture à la population des services sociaux.

Pour savoir davantage sur les retombées économiques de l'or à Zouerate, le correspondant de l'Agence mauritanienne d'Information a rencontré certains des bénéficiaires de ce sous-secteur.

C'est ainsi que M. Mohamed Lemine Ould Bamba, président de la section régionale de la Fédération des Commerçants à Zouerate, a expliqué que le secteur privé de l'extraction de l'or a favorisé une reprise économique bénéfique pour le marché de la ville de Zouerate au cours des dernières années maintenant la stabilité des prix des biens liés à l'exploitation minière artisanale et semi industrielle. C'est le résultat de l'abondance de biens sur le marché, car l'activité du sous-secteur a introduit de nouveaux investisseurs dans la ville.

Le président de la section régionale de la Fédération des Commerçants de Zouerate a déclaré avoir remarqué une baisse de son activité dans la ville au cours des derniers mois, suggérant que la raison pourrait être l'incapacité de découvrir de nouvelles zones d'exploration aurifère.

Il a demandé de surseoir au transfert des broyeurs de pierres imprégnées d'or dans la région de Sfariat, située à plus de 200 km de Zouerate, afin que les citoyens de la ville puissent bénéficier de cette activité à travers les opportunités d'emploi créées et la relance des marchés de la cité minière.

A son tour, M. Abba Ould Moulaye Zeine, gérant d'un magasin de vente de générateurs électriques et

d'autres équipements en rapport avec l'exploitation minière artisanale, a expliqué que cette activité a connu un grand essor à Zouerate lors de l'ouverture de nouvelles zones de prospection de l'or au Tiris Zemmour.

Cette reprise est accompagnée d'une augmentation du nombre d'investisseurs venant à Zouerate favorisant l'emploi d'un grand nombre de jeunes chômeurs.

Une situation qui a engendré la hausse des prix de ces équipements au début de l'exploration en raison de la forte demande. Toutefois, les prix de ces broyeurs ont baissé en raison de la faible demande qui s'ensuivit.

M. Mohamed Ould Ahmed Zeidane, un négociant qui vend des sacs destinés à contenir les pierres aurifères, ainsi que des machines à forer, a déclaré que son activité a fait beaucoup de bénéfices ces dernières années lorsque la prospection a commencé au Tiris Zemmour. Ledit promoteur emploie trois (3) ouvriers qui l'aident dans les travaux dont il tirait un grand profit au début de l'année dernière. Toutefois, son activité a diminué, dit-il, de 90%, de sorte qu'il ne peut plus couvrir ses dépenses.

Il a indiqué qu'il s'est débarrassé de ses ouvriers faute d'activité expliquant que cette diminution de son rendement est vraisemblablement due à la diminution des quantités d'or produites à Zouerate et à l'absence de nouveaux gisements d'or.

Comme l'a expliqué M. Sidi Ali Ould Daddah, un commerçant opérant dans le secteur alimentaire à Zouerate, certains commerçants avaient l'intention de quitter la ville en raison du manque de rentabilité du commerce, surtout pendant la période où le prix du fer a chuté globalement, et la population ne dépendait que de la SNIM.

Mais depuis le début de l'exploration de l'or dans la wilaya, des milliers de prospecteurs sont entrés à Zouerate, à la recherche de l'or, et cela a conduit à l'émergence d'un grand mouvement économique qui profita à toutes les activités commerciales.

Les activités parallèles ont prospéré

De son côté, M. El Houssein Ould Ali Ould Beylil, tenant d'un commerce de la viande grillée et du poulet, a indiqué qu'il bénéficiait grandement de son activité, et qu'il y avait une grande demande pour ses produits depuis le début de la prospection au Tiris Zemmour.

Il a déclaré avoir remarqué la multiplication des restaurants d'n Zouérate après leur numérotation compte tenu de la demande croissante des prospecteurs.

M.El Houssein Ould Ali Ould Beylil a appelé les jeunes à renoncer à l'oisiveté et à la dépendance et à s'investir dans la restauration et ne pas laisser ce secteur vital aux mains des étrangers. Il a encore souligné que cela leur apportera de grands avantages.

M. Yacoub Ould Mohamed, un marchand vendant des vêtements dans capitale du Tiris Zemmour, a déclaré que le commerce de vêtements a également connu un grand bond en avant, comme d'autres activités commerciales, depuis l'émergence de l'extraction de l'or dans la wilaya.

Le Regroupement des Femmes pour la Confection des tentes de Zouerate a également bénéficié de l'apport de milliers de prospecteurs à Zouerate.

À son tour, la porte-parole de ce regroupement de femmes, Mme El Mamiya Mint El Ghadhi, a expliqué qu'elle-même et ses consœurs avaient commencé à confectionner des tentes de différentes formes et de toutes les tailles. C'était au début de la prospection de l'or au Tiris Zemmour que cette activité a connu un fort afflux des orpailleurs, amenant ces ouvrières de la couture à engranger de grands bénéfices, ce qui s'est traduit par l'amélioration des conditions de vie de leurs familles.

Elle a souligné que cette activité offre des opportu-

nités d'emploi à 55 femmes dont certaines avaient l'habitude de perdre leur temps inutilement avant de travailler et de s'occuper de la production de tentes.

D'ailleurs, les hautes autorités, pour les encourager, ont donné instructions pour leur donner une parcelle de terrain pour abriter le siège de leurs activités, ainsi qu'un soutien financier pour augmenter leur production de tentes.

Ces femmes, dont l'activité est intimement liée au Centre de traitement artisanal de l'or de Zouerate, ont également demandé de surseoir au transfert de celui-ci vers la zone de Sfariat, car il représente pour elles la source de leurs revenus.

Le sous-secteur minier privé artisanal a également eu des répercussions sociales positives sur certaines femmes de la wilaya, comme l'a affirmé la responsable de la coordination de l'Association des Femmes divorcées et chefs de ménage au niveau du Tiris Zemmour, Mme Salka Mint Teghré Ould Babah

Effets environnementaux ayant accompagné l'orpaillage

- Les énormes changements qui se sont produits dans le sol et les milliers d'opérations de forage qui ont modifié les caractéristiques du sol dans de nombreuses zones qui sont devenues non viables sur le plan de la sécurité sauf à les réhabiliter à nouveau à travers le remblayage des forages et des puits ;

- Les machines à broyer les pierres aurifères produisent beaucoup de déchets et ont des effets sur la faune, la population et l'eau, en utilisant du mercure, qui sert à filtrer les pierres, et qui est une substance internationalement interdite ;

- Effets sur la faune : en effet, le grand nombre de prospecteurs, dont certains peuvent être armés fait peser le risque d'empiéter sur la faune.

- Effets sur le couvert végétal ;

- Le délégué du ministère de l'Environnement a mis en relief les effets sociaux importants de cette activité, à travers le doublement de la population dans la ville de Zouerate et l'augmentation consécutive de la pression sur les sources d'eau, sur le carburant et l'huile, sans compter les émanations qui en résultent : fumées et gaz d'échappement.

Celle-ci a expliqué que certaines femmes de la wilaya étaient mariées à des travailleurs du sous-secteur et leurs conditions de vie se sont améliorées.

Au sujet du financement de la Coordination, elle a précisé que celle-ci ne reçoit de financement, ni des acteurs du sous-secteur ni de la Société Maaden Mauritania.

Nécessité de prévenir les impacts environnementaux nuisibles

Malgré les revenus du sous-secteur minier privé artisanal et la grande reprise qu'il a générée sur le marché de Zouerate, il a des impacts environnementaux importants. C'est ce qu'explique le délégué régional à l'Environnement et au Développement durable, M. Khattri Ould Abderrahmane, au correspondant de l'Agence mauritanienne d'information.

Il a indiqué que le ministère de l'Environnement a fait des tests sur cette substance alternative dans le traitement des déchets minéraux, avec à la clé de bons résultats et une élimination facile de cette substance. Le délégué du ministère de l'Environnement a souligné que cette substance alternative est devenue la seule utilisée pour le traitement.

Il a ajouté que le ministère de l'Environnement entend cette année doubler le contrôle et l'inspection de ces entreprises afin de préserver l'environnement, tout comme il compte former un grand nombre de travailleurs dans ce domaine sur les conditions de la sécurité environnementale.

Un programme de sensibilisation sera mis en œuvre au niveau de la wilaya et la réhabilitation des zones affectées par les opérations de forage et d'exploration sera exécutée, et cette activité bénéficiera d'un important accompagnement.

Gros efforts entrepris par le ministère de l'Environnement

- Déplacer les entreprises travaillant dans le traitement des déchets miniers privés vers la zone de Sfariat, en tenant compte des préoccupations des habitants et des résultats de l'étude d'impact environnemental et social que ces entreprises étaient tenues de mettre en œuvre.

- Œuvrer à la prise d'une décision transférant le Centre minier de la ville de Zouerate à cet endroit, ce qui se fera dans un proche avenir.

- S'employer à amener les entreprises travaillant dans le traitement des déchets miniers à utiliser une alternative plus sûre et plus sécurisante que le cyanure.

D'orpailleur à vendeur de vêtements d'occasion Bamba Jiddou à Chami

Agé de 51 ans et originaire d'Aleg, Bamba Ould Jiddou, ce natif de Zouerate est arrivé à Chami depuis 3 ans, espérant tourner définitivement la page de la misère et du chômage et s'enrichir dans cet Eldorado mauritanien vers lequel, la ruée des jeunes se poursuit.

Bamba, comme tous les autres qui ont pris la direction de Chami, comptait exercer le métier d'orpailleur, mais, ne voyant pas la fortune venir plus vite, il se lança dans le commerce des sacs qu'il portait sur son dos et revendaient auprès des orpailleurs, lesquels sollicitaient cette marchandise qu'ils acheminaient vers les usines de broyage.

Seconde déception pour l'adulte, mais point de désistement face à des compatriotes qui étaient plus chanceux et se passionnaient de plus en plus pour l'orpaillage.

L'idée de tenter un autre métier, en échangeant des sacs pleins de pierres contre d'autres de friperie lui vint, espérant cette fois pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille pour laquelle, il était l'unique ressource.

Le correspondant du Magazine Horizons pour Chami a rencontré Bamba Ould Jiddou, à qui il s'est confié, disant avoir réalisé des revenus quotidiens au marché de Chami, oscillant entre 70 000 et 100 000 UM au tout début de la vente de vêtements d'occasion, avant que ces gains ne chutent considérablement jusqu'à 20 000.

L'ex orpailleur converti en marchand de friperie, trouve l'explication dans ces méventes, par le marasme économique vécu par le marché de Chami, en raison de facteurs multiples dont la clôture de la zone et l'envolée du bail dans le marché atteignant aujourd'hui 70 000 en plus de la monopolisation des hommes d'affaires de la zone.



Je réalisais mes gains des gens qui affluaient vers Chami, dit-il, soulignant la baisse des commerces dans le marché, qui avait connu une dynamique avec la découverte de l'or, mais dont les activités ont diminué par la suite, après l'apparition de nouvelles zones d'orpaillage.

J'achetais les vêtements d'occasion à Nouakchott, parfois à des prix élevés, en raison des frais de leur transport jusqu'à Chami, dit-il.

La zone a besoin d'être sécurisée, afin de mettre fin aux cas de vol signalés de temps en temps dans le

marché, raconte-t-il. Il a, aussi, révélé avoir voulu être de ceux qui avaient la chance de s'enrichir de venir odes la première période de l'orpaillage traditionnel et de retourner au bercail pour assurer une vie digne, poursuit-il. Le pays regorge de potentialités économiques immenses, nourrissant toujours l'espoir d'une amélioration de ses conditions ainsi que de celles de siens, a-t-il indiqué.

J'étais maçon à Aleg et gagnais modestement ma vie avant de venir à Chami, après l'apparition de l'or, espérant amasser l'une de ces fortunes dont on a entendu souvent parler.

Le vendeur de fripes, M. Ould Jiddou a tenu, à la lumière de son aventure, qu'il n'est pas encore prêt à arrêter. C'est pourquoi il a invité les jeunes à travailler dans ce domaine, désormais exercé par plusieurs jeunes, dans l'espoir de s'enrichir l'un de ses jours.

« Les jeunes doivent changer le vécu vers le mieux, ne pas céder à l'oisiveté et à la déviation, à faire tirer la société de l'avant, puisque tout le bien se trouve dans les jeunes et mon espoir dans cette force vive est grand », a-t-il dit.

Les jeunes doivent saisir cette opportunité que constituent l'attention accordée par le Président de la République, Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à cette importante frange de la société d'une part, son appel lancé aux jeunes pour faire avancer le pays et la mise à cette fin des moyens à leur disposition, conclut Bamba.

**Mohamed Yehdih Ould
Mohamed Moctar**



Centre d'orpaillage de Chami:

Nous œuvrons à rapprocher le service du prospecteur et à en faire une priorité



Par: Mohamed Yahdih Ould Mohamed El Mokhtar

Le centre d'orpaillage de Chami est une destination privilégiée pour tous les orpailleurs, qui affluent vers ce pôle économique en puissance de toutes les directions, espérant réaliser le rêve de devenir riches un jour.

Le centre, devenu aujourd'hui l'unique au niveau de Chami, dans la collecte de l'or, n'est pas seulement considéré comme étant le moteur économique de la ville, mais également de toute la zone. C'est pourquoi les machines de broyage de la ville sont perçues comme un refuge sûr pour les commerçants d'or afin d'extraire le métal précieux des pierres concassées, chacun selon sa chance. Afin de mettre la lumière sur ce centre, le magazine mensuel Horizons, s'est entretenu avec un certain nombre de ses opérateurs sur la nature du travail exécuté dans cette structure minière.

Le rôle de la Société Maaden Mauritanie dans la facilitation du travail des prospecteurs

La Société Maaden Mauritanie s'est engagée à organiser et à gérer le travail des orpailleurs à l'intérieur du centre et même dans les lieux de prospection, a affirmé à ce propos, le chef de division de Maaden Mauritanie au niveau de la wilaya de Nouadhibou, **M. Moulaye Ahmed Ould Naty Ould Weddady**. Selon lui, le centre d'orpaillage de Chami travaille 24h/24h, afin de rapprocher le service du citoyen et de trouver les solutions idoines à tous les problèmes rencontrés par les prospecteurs, tout en



accordant la priorité aux moins outillés dans cette course acharnée pour l'opulence.

« Le centre renferme un millier de machines de broyage suivies par la société Maaden, en prévision de toute violation de la loi en vigueur, puisque l'utilisation de toute substance dangereuse est sanctionnée suivant les procédures légales en la matière », a indiqué Moulaye Ahmed.

« La construction du centre intervient en réponse à la demande des habitants de Chami et compte tenu de la situation anarchique dans laquelle se trouvaient les machines de broyage, d'où l'installation d'une clôture hors de la ville pour regrouper les machines de broyage, avant de devenir le centre d'orpaillage de Chami », a-t-il ajouté. Il a rappelé à ce titre, l'inauguration par Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, du centre d'orpaillage Cheikh El

Mamy, situé à 25 km de Chami.

« Les machines de broyage ont été installées à l'intérieur de cette clôture et loin de lieux résidentiels, en raison des substances dangereuses à l'environnement qu'elles renferment et des bruits assourdissants qu'elles produisent », a indiqué le chef de division. Il a souligné la mise à niveau du centre Cheikh Mohamed El Mamy, afin d'y transférer le centre d'orpaillage de Chami, dans un souci de préserver un environnement sain pour la ville. « Maaden Mauritanie a créé toutes les conditions appropriées à ses employés, afin que ses équipes sur place opèrent sur le terrain », a-t-il conclu.

Opération d'extraction de l'or dans le centre

« Concernant le travail dans ce domaine, tout commence à partir des puits, où l'orpailleur recherche les pierres qui s'y trouvent, avant de passer à la phase d'examen des roches dont celles portant des échantillons dans des sacs et portées vers le centre d'orpaillage de Chami », ajoute Ould Naty Ould Weddady.

« La phase relative au centre, commence par l'accomplissement de certaines formalités administratives dont principalement le paiement, convenu au terme de plusieurs accords avec les prospecteurs, d'une taxe de 300 ouguiyas pour chaque sac », a-t-il précisé. Il a, encore, rappelé les particularités des accords précédents mais désormais sans importance, dont les licences pour les appareils et les puits et plus récemment les sacs introduits, en coordination avec les prospecteurs et Maaden Mauritanie, dans le centre.

« L'objectif de cette barrière sécuritaire est d'identifier les lieux de provenance des véhicules, si ces derniers venaient ou non de zones autorisées, en plus d'autres aspects », a précisé Moulaye Ahmed. « Les sacs sont acheminés après leur entrée vers les machines de broyage, pour l'opération d'extraction de l'or, qui prend généralement entre 12 et 14 heures, avec l'ajout du mercure, avant la phase de filtrage et de purification de l'or, après laquelle, les quantités d'or extraites sont acheminées vers l'agence de la Banque Centrale Mauritanie au centre d'orpaillage de Chamé. D'autres sociétés prennent les matériaux restants après le processus d'extraction de l'or afin de les filtrer à leur tour, a-t-il fait remarquer.

Le rôle du Centre dans la préservation de l'environnement...

Toutes les machines de broyage font l'objet d'une surveillance minutieuse et continue, pour ne pas utiliser les substances dangereuses », a indiqué le chef du Centre. Selon lui, les résidus des roches de l'opération d'extraction de l'or, sont transportés hors du centre, en raison de la présence du mercure dans les matériaux restants. Il a souligné par ailleurs, l'intervention à ce stade d'entreprises tierces, qui extraient le mercure des cailloux sortis quotidiennement du centre, procédant à nouveau au filtrage grâce à leurs outils développés, les échantillons d'or restants.

« Dans son souci de soutenir les employés les moins payés, Maaden Mauritanie a distribué des outils, des masques et des pantoufles au profit des travailleurs opérant à Zouerate et du Centre Cheikh Mohamed Mamy », a précisé Moulaye Ahmed. Il a mis en exergue la présence permanente sur place d'équipes dont la mission est de régler, à l'amiable et légale, les problèmes des orpailleurs, afin de poursuivre leurs activités.

« A propos des urgences, la société a mobilisé des ambulances équipées et prêtes à intervenir à tout moment et un personnel de santé, sachant qu'il existe aussi des centres de santé qui font actuellement l'objet d'une mise à niveau de la part de la société », a indiqué Ould Naty Ould Weddady. Il a dit à propos de l'eau, que Maaden Mauritanie veille à ce qu'elle soit servie quotidiennement et régulièrement sur place et dans les puits par ses propres citernes acquises récemment, après avoir sollicité pendant un certain temps d'autres camions-citernes appartenant à des prestataires privés pour l'approvisionnement en eau des prospecteurs.

« La société a doté également, les prospecteurs opérant au niveau des puits s'avérant difficiles à forer, des appareils d'orpaillage, en contrepartie de sommes modiques », a ajouté M. Moulaye Ahmed. La société est liée par des accords avec d'autres partenaires, afin d'orienter les orpailleurs vers les lieux de prospection de l'or, a affirmé le chef du centre, au sujet des sites de prospection. Il a aussi révélé à propos des moyens de communication, l'installation de Maaden Mauritanie au niveau de nombreuses zones, de dispositifs de communication, en raison de leur grande importance dans ces



endroits.

« Sur le plan routier, la société a installé des panneaux guidant les usagers et construit des points de repos le long de ce réseau long de 800 km », a indiqué Moulaye Ahmed.

L'opération de forage précède l'extraction des pierres

J'ai travaillé dans les zones de Tasiast et Tijirit, depuis l'apparition de l'or, indique au correspondant du Magazine Horizons, **Mohamed Salem Ould Hama**. Les problèmes les plus importants rencontrés par l'orpaillage sont le manque d'eau et l'absence d'organisation du secteur, a-t-il dit.

« Maaden Mauritanie s'est employée depuis son arrivée, à organiser le secteur, à mettre en place des mesures de sécurité, à fournir l'eau et à doter à bon marché les prospecteurs des outils nécessaires, créant également un corridor entre Tijirit et Tasiast, désenclavant ainsi les deux sites », a-t-il ajouté. Il a loué les mesures apportées par la société à l'orpaillage artisanal et qui sont accessibles à tous.

Les zones non encore couvertes par les interventions de Maaden sont des sites non déclarés, a-t-il indiqué. Par ailleurs, il a salué la mobilisation des équipes de la société sur le terrain et leur souci de la sérénité des prospecteurs.

Le processus de forage est parsemé d'embûches et expose à de nombreux risques, souligne Mohamed Salem. Il a rappelé qu'ils avaient l'habitude auparavant de creuser des puits de plusieurs façons, à la recherche des pierres.

« Il y a aujourd'hui de nouvelles méthodes de creusage, à savoir le forage vertical dit « Komogo », qui a l'avantage de présenter des risques moindres comparativement aux procédés antérieurs et qui a été suivi sur le site Ould Toueir Jenna-a ». La méthode Komogo a été introduite pour la première fois dans les zones d'orpaillage par des étrangers maliens, avant d'être appropriée par les Mauritaniens qui l'ont trouvée meilleure et plus sûre pour les prospecteurs, a-t-il précisé.

M. Mohamed Salem s'est appesanti aussi sur les

façons de creuser les puits, qui dira-il s'effectuent suivant l'accord convenu, dont 30% de l'or pour les puits à haute teneur aurifère, appelés « Le-eragEl-menseb » et selon les quantités présentées dans les sacs pour le forage non connu d'avance. Certains auxquels la chance a souri et qui ont atteint des gisements aurifères, réalisent aujourd'hui un revenu de 26 millions ouguiyas par personne, a-t-il encore dit.

« Une fois les quantités de pierres obtenues, ces dernières sont mises dans des sacs et acheminées à bord de véhicules " Tout Terrain " au prix de 100 ouguiyas le sac, vers le centre d'orpaillage de Chamé, où s'effectue l'opération d'extraction de l'or.

Transport des pierres des sites de prospection vers le centre

Le magazine Horizons a rencontré à ce sujet, le transporteur **Bakar Ould Mohamed Salem**, la vingtaine, venu de l'extrême sud du pays et qui exerce depuis 3 ans ce travail qui consiste à faire la navette de sacs et d'orpailleurs entre les sites de prospection et le centre,

« J'ai choisi cette profession plutôt que d'autres, parce que je m'y retrouve et y tisse des connaissances », dit-il.

« Je gagnais au début de l'orpaillage artisanal, un revenu oscillant entre 30 000 et 60 000 ouguiyas, eu égard à la ruée considérable vers

l'or et la concentration des prospecteurs sur un seul site au cours de cette période, d'où les importants gains réalisés par les transporteurs, avant que ce revenu ne commence à baisser pour atteindre aujourd'hui 15 000 seulement », a-t-il dit.

« L'ouverture de la zone de Isbeibiratt a relativement boosté le secteur des transports dans la région », dit Bakar. Il résume son travail quotidien dans l'acheminement chaque matin des arrivants au centre vers les lieux de prospection et d'autres qui se trouvaient dans les sites vers le centre, contre 1 500 et 1 000 ouguiyas, respectivement pour les personnes et les sacs, appelant les jeunes mauritaniens à renoncer à la paresse et à avoir le moral haut.



Le processus de broyage des pierres

Une fois les pierres sur le site du centre, leur propriétaire traite avec le détenteur d'une machine de broyage, visant à procéder à l'opération d'extraction de l'or des roches.

« Je dispose de 7 machines de broyage dans ce centre fonctionnant régulièrement grâce à 7 à 14 ouvriers, mais seulement 5 pour le moment », a affirmé à ce propos, au Magazine Horizons, **M. Hamda Ould Mezid Ould Cheikh Sidi El Mokhtar**. Selon lui, la méthode de travail dépend de la demande, laquelle requiert parfois le doublement des efforts, afin d'accélérer la cadence de l'opération de broyage et d'extraction de l'or des pierres.

« Les revenus des employés officiels varie entre 60 000 à 120 000 ouguiyas, tandis que le travail journalier est de 2 000, tout en s'acquittant régulièrement et dans les délais de toutes les taxes », a-t-il dit.

« Les machines de broyage sont munies de dispositifs fournissant de l'électricité, de sorte à tourner parfois, sans l'extraction d'un seul kilogramme d'or, d'où ces coûts à supporter sans obtenir le moindre bénéfice, par leur propriétaire, avec parfois aussi un taux d'extraction de l'or de 30 grammes seulement », a affirmé M. Hamda



Phase de tamisage pour extraire l'or

Originaire de l'est mauritanien, le jeune **Sidi Bou-bacar Ould Meddah**, la vingtaine, s'est aventuré, en investissant tout ce qu'il possédait dans l'orpaillage. Espérant que ses sacrifices soient porteurs de richesse, comme les autres jeunes hantés par ce rêve qui rend, une fois, concrétisé, le chômage, le besoin et la pauvreté, un mauvais souvenir, Ould Meiddah est arrivé à Chami pour réaliser son rêve.

« La ville de Chami est un amas de rêves, qui m'ont hanté depuis mes premiers jours dans cette cité, mais toujours armé de la détermination et de la persévérance avec lesquelles je suis arrivé ici, j'ai juré, depuis que je suis devenu accro de l'or, de me lancer, avec le même optimisme et de ne pas retourner les mains bredouilles, après avoir tout laissé étalé ce que j'ai de plus cher et que la chance a souri à certains », dit-il.

« La fermeture surprenante et soudaine de la zone Tavrigh Zeine a été un coup dur pour moi, mais, elle n'a fait que renforcer ma détermination à ne pas céder au désespoir et à m'armer de patience jusqu'à atteindre cet objectif pour lequel, j'ai tout abandonné », ajoute M. Ould Meiddah. « Peut-être, j'aurai la chance un jour, j'obtiendrai ce que je



veux d'or, je rassemblerai, une fois la zone fermée, tout le métal précieux que j'ai, pour me créer une place dans la forteresse de l'or dont je rêve », a fièrement M. Ould Meiddah.

Après trois ans de souffrance et d'illusions, Ould Meiddah s'est finalement retrouvé dans une lutte sans merci, pour rester dans l'Eldorado mauritanien, animé par le même optimisme qu'il avait le premier jour voire plus fort.

J'ai exercé de nombreuses activités afin de rester dans la ville, dont la dernière est le filtrage de l'or, dit Sidi Boubacar, ajoutant d'un ton ironique « même si je ne l'ai pas, le fait de le voir me suffit... ».

M. Ould Meiddah se plaint de certains étrangers qui pense-t-il, cherchent à saboter le domaine, gagnant leur pain à vil prix, suscitant l'intérêt des gros investisseurs de l'orpaillage artisanal », poursuit-il. Il a expliqué son choix du métier de filtrage de l'or, par le fait qu'il est moins exténuant que les autres et qu'il permet d'avoir un revenu quotidien variant entre 7 000 et 15 000 ouguiyas anciennes. M. Ould Meiddah a toutefois en exergue les dangers énormes de cette profession, où on s'expose directement aux substances toxiques.

La dernière étape la vente de l'or

Le directeur de l'agence de la Banque Centrale de Mauritanie au Centre d'orpaillage de Chami s'est contenté de dire que les statistiques et les informations précises sont disponibles à la Banque à Nouakchott.

« L'objectif du centre à cet endroit est de rapprocher le service du prospecteur, afin d'éviter son déplacement vers la capitale pour vendre les quantités d'or qu'il a extraites », a-t-il souligné.

Le rôle des fédérations minières dans le développement de la filière

Le secteur minier est l'un des domaines les plus importants qui ont bénéficié de l'attention et de l'appui de l'État, ce que nous louons vivement », dit le coordinateur général de la Fédération nationale de l'Industrie et des Mines, **M. Moulaye El Hacen Ould Abdel Vettah**. La fédération a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation afin de susciter une prise de conscience chez les orpailleurs contre les dangers des fosses et des puits, au cours des opérations de forage, « qui ont été dernièrement développées avec le forage vertical des puits, contrairement au creusage antérieur et les risques énormes auxquels il expose, a-t-il rappelé. Tous les adhérents à la Fédération travaillent sur le terrain et opèrent de manière organisée dans le domaine, a-t-il affirmé.

« Le centre a été créé, à une période où les opérations de broyage de pierres s'effectuaient dans des endroits se trouvant à l'intérieur du quartier, ouvrant la voie à leur transfert dans ces lieux, après les assurances faites aux orpailleurs en matière d'accès à l'eau et à l'électricité, pour devenir le centre d'or-

paillage de Chami », dit Moulaye El Hacen.

« La société Maaden Mauritanie a organisé le secteur et mis les prospecteurs dans les meilleures conditions », a-t-il souligné. La compétence au départ revient au ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie de délivrance des licences d'orpaillage avant d'être attribuée par la suite à la société, a-t-il fait remarquer.

« L'orpaillage passe par plusieurs étapes, notamment l'extraction des pierres, leur acheminement vers le centre d'orpaillage de Chami, où s'effectue le processus d'extraction de l'or, vendu par le prospecteur à la Banque Centrale de Mauritanie », a dit Ould Abdel Vettah. Pour lui, la majorité des prospecteurs sur le terrain sont des Mauritanien.

« Les fédérations ont organisé des ateliers à Nouakchott, dont le plus important était la création d'une loi réglementant le secteur d'orpaillage », a-t-il ajouté. Ils ont réclamé plus d'une fois la fourniture d'électricité au niveau ce centre en plus de l'exonération des droits de douane des outils qu'ils utilisent, cet à quoi la société a répondu, en évoquant ces craintes que le domaine devienne incontrôlable, a-t-il affirmé.

« Nous espérons dans ce nouveau centre d'orpaillage, que Maaden Mauritanie à satisfaire les conditions préalables relatives à l'accès à l'eau et à l'électricité », a-t-il dit. Les coûts quotidiens du carburant utilisé par les propriétaires des machines de broyage ont été évalués à 70 000 ouguiyas.

Répercussions du centre sur la population locale

Eleveur au niveau de Chami, Hamza estime que la ville a énormément souffert des crises consécutives à la pandémie de la Covid-19, révélant sa passion pour l'élevage, qu'il a hérité de ses aïeux.

« Le legs de notre milieu social ne s'intéresse pas à l'or qu'il considère comme un porte-malheur », confie-t-il. La ville, avec sa nouvelle densité démographique, souffre des amas d'ordures accumulées dans les rues, d'où leur impact sur le bétail, a-t-il constaté.

« L'apparition de l'or dans la région et l'exode des personnes vers cette zone ainsi que la construction du centre d'orpaillage de Chami, sont des facteurs susceptibles d'affecter l'environnement local », ajoute-t-il. Toutefois, Chami, n'a pas connu jusqu'à présent de problème environnemental résultant de l'émission de produits chimiques et de résidus d'extraction d'or, a-t-il souligné. Enfin, tous les mauritanien à s'unir pour faire avancer le pays et le hisser au sommet, a-t-il conclu.



Attentes d'orpailleurs

Les orpailleurs nourrissent aujourd'hui d'énormes espoirs de voir leur cadre de vie et de travail continuer à s'améliorer. Un espoir que justifient les nombreuses réalisations accomplies depuis que le Président de la République s'était engagé à faire de l'exploitation artisanale de l'or un pôle de développement pour l'insertion économique et sociale de nombreux citoyens et un facteur de génération de revenus, de création de valeur ajoutée et de soutien à l'économie nationale.

Le Groupement des syndicats de prospection artisanale de l'or au Tiris Zemmour s'en est félicité récemment lors d'une journée consacrée à la concertation entre investisseurs, partenaires et autres acteurs du secteur. Une concertation destinée à faire l'état des lieux de la filière, d'examiner les défis auxquels font face les orpailleurs et de formuler des recommandations de nature à impulser ce secteur émergent.

Il s'est agi de repenser l'action syndicale, d'induire une meilleure coordination avec les entités publiques concernées et de susciter une réflexion pour l'élaboration d'un cadre juridique pour mieux organiser cette activité naissante et à caractère informelle encore prononcé.

Le cadre juridique entrevu devra constituer une référence pour l'activité de prospection dans le pays en énonçant une grille normative protectrice de la santé et de la sécurité des orpailleurs en même temps qu'elle préserve l'environnement et offre les conditions d'une pérennisation de l'activité.

Les participants à la concertation ont surtout mis l'accent sur les nombreux cas d'éboulements tragiques qui se sont produits et dont le dernier dans la zone de Chami a emporté la vie de nombreux orpailleurs.

Ils se sont réjouis de la preste réaction des pouvoirs publics et de l'intervention des secours et de la société Maaden Mauritanie pour tenter de sauver les personnes ensevelies tout comme ils ont remercié le Président de la République pour l'expression de sa compassion sincère aux familles des victimes et pour la fermeté des instructions qu'il a données



au gouvernement afin que toutes les dispositions soient prises afin d'éviter que de tels drames ne se reproduisent à l'avenir. Il ont rappelé les nombreuses réalisations en faveur du monde de l'orpaillage, notamment la création du centre Cheikh Mohamed Many des services miniers et la mise en œuvre de projets intégrés pour rapprocher les services des orpailleurs et relever leur qualité de vie dans les villages aurifères.

Par ailleurs, la concertation a porté en particulier sur l'approche appropriée pour créer une dynamique d'unification des différentes structures syndicales de manière à réfléchir et à agir plus efficacement dans le cadre d'une seule organisation syndicale consensuelle qui rassemble tous les prospecteurs et travailleurs artisanaux du secteur et contribue à assurer une meilleure gestion de la filière orpaillage. C'est dans ce cadre que les quatre syndicats unifiés dans le groupement des syndicats de prospection de l'or au Tiris Zemmour (le bureau de défense des droits des orpailleurs, l'association mauritanienne

d'appui aux orpailleurs, la fédération mauritanienne des chercheurs d'or et le comité délégué des prospecteurs pour l'ouverture des sites 12 à Chegatt) a lancé un appel aux différents syndicats et acteurs nationaux pour la création d'une seule structure syndicale. Une structure qui défendra les intérêts des orpailleurs et contribuera à la promotion des activités d'exploitation des sites d'orpaillage permettant ainsi de mieux consolider leur contribution dans la régulation du secteur.

Ils ont axé sur la nécessité de renforcer l'encadrement des exploitants artisanaux à travers l'organisation de série de formations pratiques sur les normes de sécurité à suivre dans le processus du traitement et de l'exploitation des sites, et souhaité la création d'un corps sécuritaire chargé du contrôle permanent des sites pour veiller au respect scrupuleux des règles de protection des personnes, de l'environnement et de la durabilité de l'activité. Sur ce plan, les différents représentants des syndicats ont unanimement fait le point sur les interventions de la société Maaden Mauritanie à tous les niveaux, notamment en matière de gestion de l'orpaillage, étant donné qu'il lui revient la lourde mission de mettre de l'ordre dans ce secteur.

Les syndicats des orpailleurs ont émis le vœu de voir le cadre d'intervention de Maaden Mauritanie élargi en particulier en matière de sensibilisation et de mise en place des moyens techniques et matériels indispensables à la sécurité des puits et aux prestations de services de base.

Ils ont, enfin, appelé à l'ouverture du site d'exploitation de Tévragh Zeina à Chami, et celui du PK 12 dans la zone de Chegatt ainsi que la mise en place d'un régime de protection sociale ainsi que l'élargissement de l'assurance maladie aux travailleurs du secteur de l'orpaillage.

HMS





ISO 9001

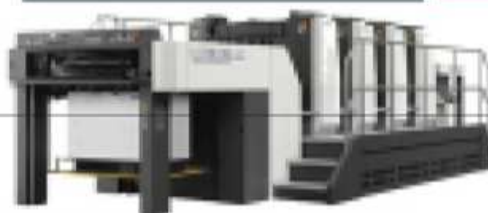
CERTIFICATION



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset

Impression numerique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc



www.imprimerie-mazaya.com
43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com